D. Houessou, F. Thoto, B. Sonneveld, A. Aoudji, S. Dossou, B. Agbandou

AGRICULTURE URBAINE AU BENIN

COMMENT LES POLITIQUES PEUVENT SOUTENIR LES JARDINIERS ?

Rapport d'une enquête menée au sein des jardiniers urbains à Cotonou et Porto-Novo, Bénin

Janvier 2019

ACED ACWFS FSA-UAC VU UNIVERSITY AMSTERDAM ATHENA INSTITUTE NWO

Publié par :

- Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED), Bénin
- Amsterdam Centre for World Food Studies/Athena Institute, Vrije Universiteit Amsterdam, Pays-Bas
- Faculté des Sciences Agronomiques/Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Janvier 2019

D. Houessou, F. Thoto, B. Sonneveld, A. Aoudji, S. Dossou, B. Agbandou

AGRICULTURE URBAINE AU BENIN

COMMENT LES POLITIQUES PEUVENT SOUTENIR LES JARDINIERS ?

Rapport d'une enquête menée au sein des jardiniers urbains à Cotonou et Porto-Novo, Bénin

Janvier 2019

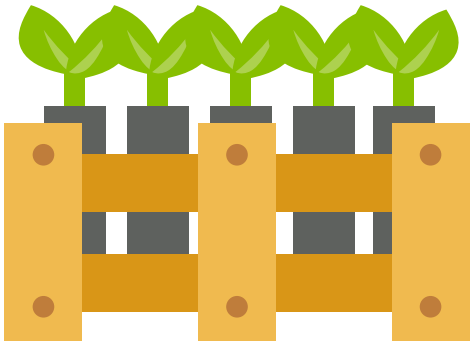

Remerciement

Cette étude a été effectuée grâce à la subvention NWO/GCP : W08.260.302, reçue de l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique (acronyme néerlandais : NWO).

ISBN: 978-99982-0-047-0

Dépôt légal N°11116 du 22/02/19

Bibliothèque nationale du Bénin, 1er Trimestre

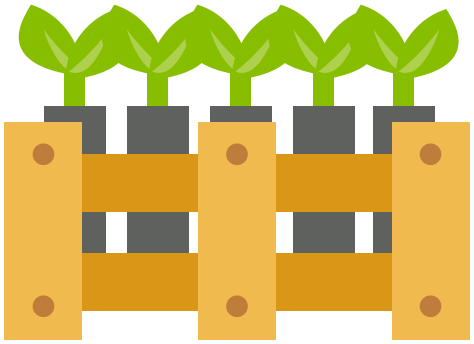

Table des Matières

Table des Matières iv
Table des Tableaux v
Table des Tableaux en Annexes vi
Sigles et acronymes x
Résumé xi
Introduction 1
Avantages de l'agriculture urbaine 2
Objectif de l'étude 3
Structure du rapport 3
Méthodologie 5
Zone d'étude 6
Echantillonnage 6
Implémentation de l'enquête 6
Traitement des données 7
Validation des données 7
Résultats 9
Informations générales et socio-économiques 10
Caractéristiques du jardin 12
Sécurité alimentaire et nutritionnelle 14
Organisation et Gestion du jardin 16
Evaluation des profits pour les femmes et sur le développement socio-économique 21
Contraintes liées au jardinage et solutions 22
Validation 26
Synthèse et recommandations 29
Références 33
Annexes 35

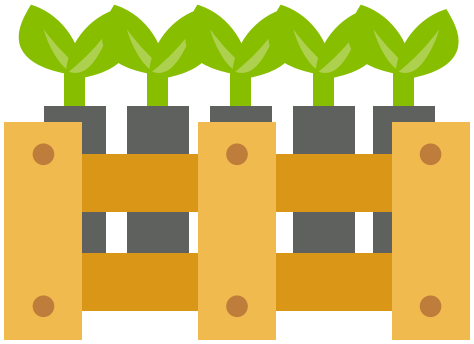

Table des Tableaux

Tableau 1: Echantillonnage des jardiniers pour l'enquête 6
Tableau 2: Présence à l'école 10
Tableau 3: Possession de moyens de transport 10
Tableau 4: Logement 11
Tableau 5: Autres activités 11
Tableau 6: Activités autres que le jardinage : revenus approximatifs par jour 11
Tableau 7: Choix des jardins communautaires 12
Tableau 8: Système de jardin communautaire pratiqué 12
Tableau 9: Dimensions des parcelles des jardiniers (en m²) 13
Tableau 10: Critères de sélection des espaces de jardins communautaires 13
Tableau 11: Recrutement d'ouvriers dans le jardin 13
Tableau 12: Revenus approximatifs issus des récoltes après déduction des entrées et des frais de paiement des ouvriers (francs CFA) 14
Tableau 13: Tableau de fréquences croisées entre le nombre de jours par semaine pendant lesquels les fruits et les légumes sont consommés par jardiniers et par ville. 14
Tableau 14: Tableau de fréquences croisées pour le nombre de repas/jour/ville 15
Tableau 15: Pénurie alimentaire dans l'année 15
Tableau 16: Amélioration de la qualité de nourriture après avoir commencé le jardinage 16
Tableau 17: Existence de l'organisation des jardiniers 16
Tableau 18: Existence d'un comité de gestion 17
Tableau 19: Partage des responsabilités/ tâches communes 17
Tableau 20: Moyens d'acquisition des zones de jardinage 18
Tableau 21: Méthodes d'achats des intrants 19
Tableau 22: Méthodes de vente des produits 19
Tableau 23: Crédit pour la production 20
Tableau 24: Objectif du crédit 21
Tableau 25: Avantages financiers pour les femmes 21
Tableau 26: Avantages pour la sante 22
Tableau 27: Contraintes liées à l'accès à la terre et à l'insécurité des titres de propriété 22
Tableau 28: Contraintes liées au capital financier 23
Tableau 29: Contraintes liées à l'accès à une source d'eau fiable et saine 23
Tableau 30: Contraintes liées aux coûts élevés des apports 24
Tableau 31: Contraintes liées au fonctionnement du marché 24
Tableau 32: Contraintes liées aux conflits entre voisins 24
Tableau 33: Contraintes liées au manque de compétences agricoles 25
Tableau 34: Contraintes liées au manque d'implication des autorités publiques 25
Tableau 35: Contraintes liées au déficit de travailleurs 26

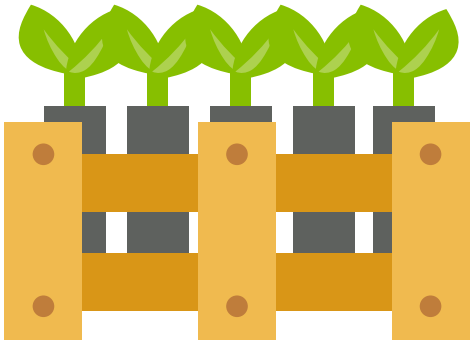

Table des Tableaux en Annexes

Tableau A 1: Age des jardiniers 36
Tableau A 2: Répartition des jardiniers par genre 36
Tableau A 3: Niveau d'étude atteint. 36
Tableau A 4: Diplôme le plus élevée obtenue 36
Tableau A 5: Lecture de l›alphabétisation 37
Tableau A 6: Ecriture littéraire 37
Tableau A 7: Propriété des moyens de transport : nombre de voitures 37
Tableau A 8: Propriété des moyens de transport : nombre de motos 37
Tableau A 9: Propriété des moyens de transport : nombre de vélos 37
Tableau A 10: Logement: autres 38
Tableau A 11: Logement : moyen de possession de sa propre maison 38
Tableau A 12: Logement : nombre de pièces dans une maison propre 38
Tableau A 13: Logement : électricité dans sa propre maison 38
Tableau A 14: Logement : réfrigérateur dans sa propre maison 38
Tableau A 15: Logement : télévision / radio dans sa propre maison 39
Tableau A 16: Logement : nombre de pièces dans la location 39
Tableau A 17: Logement : responsabilité des coûts de location 39
Tableau A 18: Logement : réfrigérateur dans la location 39
Tableau A 19: Logement : télévision / radio dans la location 39
Tableau A 20: Autres activités à côté du jardinage : types d'activités 40
Tableau A 21: Autres activités à côté du jardinage : nombre de jours par mois 40
Tableau A 22: Autres activités à côté du jardinage : des mois de pratique 40
Tableau A 23: Autres activités à côté du jardinage : part du temps consacré à chaque activité 40
Tableau A 24: Raison de l'engagement dans les jardins familiaux : autres 41
Tableau A 25: Composition des types de systèmes de jardins familiaux 41
Tableau A 26: Période de jardinage 41
Tableau A 27: Période de jardinage : saison de culture 41
Tableau A 28: Période de jardinage : autres 41

Tableau A 29: Distribution du produit 42
Tableau A 30: Distribution du produit : auto-consommation....42
Tableau A 31: Distribution du produit : vente 42
Tableau A 32: Répartition du produit : salaires des travailleurs à payer en kg 42
Tableau A 33: Distribution du produit : cadeau aux amis / autres membres de la famille ...42
Tableau A 34: Sources de la nourriture consommée dans le ménage....42
Tableau A 35: Sources des aliments consommés dans le ménage : production propre 43
Tableau A 36: Sources des aliments consommés dans le ménage : achat....43
Tableau A 37: Sources de la nourriture consommée dans le ménage: cadeau des amis / autres membres de la famille 43
Tableau A 38: Part des jardiniers par la nourriture consommée pendant une journée....43
Tableau A 39: Accessibilité des repas équilibrés par an....44
Tableau A 40: Abordabilité alimentaire acceptable pour la culture en un an 44
Tableau A 41: Quantité de nourriture consommée au cours de l'année 44
Tableau A 42: Quantité de nourriture consommée par les enfants dans l'année 44
Tableau A 43: Amélioration de la qualité alimentaire après le début du jardinage : raisons d'absence d'amélioration 45
Tableau A 44: Type d'organisation 45
Tableau A 45: Membres de l'organisation....45
Tableau A 46: Cotisations 45
Tableau A 47: Cotisations: périodicité 46
Tableau A 48: Cotisations : cotisation payée respectivement par mois, année et semaine ..46
Tableau A 49: Cotisations : objet de la cotisaton (premier choix) 46
Tableau A 50: Cotisations : objet de la cotisation (second choix)....47
Tableau A 51: Election du comité 47
Tableau A 52: Election du comité : formation du comité 47
Tableau A 53: Election du comité : autre formation du comité....47
Tableau A 54: Mandat du comité 47
Tableau A 55: Reconnaissance de l'autorité du leader / conseil coopératif....48
Tableau A 56: Reconnaissance de l'autorité du conseil coopératif : raison de l'absence de reconnaissance....48
Tableau A 57: Partage de la responsabilité des tâches communes : pratique réelle 48
Tableau A 58: Existence d'une constitution 48
Tableau A 59: Accord sur les aspects des règles de propriété 48
Tableau A 60: Moyens d'acquisition du domaine du jardinage : autres....49
Tableau A 61: Contrat de location : montant payé par mois 49
Tableau A 62: Contrat de location : durée du contrat en années 49
Tableau A 63: Contrat de location : type de contrat 49
Tableau A 64: Contrat d'accès gratuit : type de propriétaire 49
Tableau A 65: Contrat d'accès gratuit : type de propriétaire : autres 50
Tableau A 66: Contrat d'accès gratuit : durée du contrat en années....50
Tableau A 67: Contrat d'accès gratuit : type de contrat....50
Tableau A 68: Nombre d'années de jardinage dans la région....50
Tableau A 69: Méthode d'achat des intrants : autres 50
Tableau A 70: Achat en commun : satisfaction des jardiniers....50

Tableau A 71: Achat en commun : raison de non satisfaction 51
Tableau A 72: Achat individuel : satisfaction des jardiniers 51
Tableau A 73: Achat individuel : volonté de faire un achat en commun 51
Tableau A 74: Organisation du transport de produits.....51
Tableau A 75: Organisation du transport de produits : autres.....51
Tableau A 76: Vente en commun : satisfaction des jardiniers.....52
Tableau A 77: Vente conjointe : raison de non satisfaction 52
Tableau A 78: Vente individuelle : satisfaction des jardiniers.....52
Tableau A 79: Vente individuelle : volonté de vendre en commun.....52
Tableau A 80: Vente individuelle : raison de non volonté 52
Tableau A 81: Sous contrat 53
Tableau A 82: Sous contrat : durée 53
Tableau A 83: Sous contrat : conséquence de l'absence de conformité 53
Tableau A 84: Crédit de tontine et membres de la famille : raison de ce choix 53
Tableau A 85: Crédit de tontine et membres de la famille : autres raisons de ce choix 53
Tableau A 86: Mécanisme d'obtention de crédit.....54
Tableau A 87: Mécanisme d'obtention de crédit : autres.....54
Tableau A 88: Raisons du crédit hors groupe.....54
Tableau A 89: Raisons du crédit hors groupe : autres.....54
Tableau A 90: Satisfaction du crédit.....55
Tableau A 91: Satisfaction du crédit : volonté de le prendre en groupe 55
Tableau A 92: Satisfaction crédit : raisons de ne pas vouloir le prendre en groupe 55
Tableau A 93: Satisfaction du crédit : autres raisons de ne pas vouloir le prendre en groupe...55
Tableau A 94: Objet du crédit : multi-fonctions.....55
Tableau A 95: Flexibilité du but 56
Tableau A 96: Flexibilité de l'objectif : raisons du changement d'objectif.....56
Tableau A 97: Flexibilité de l'objectif : autres raisons de changement d'objectif.....56
Tableau A 98: Fréquence de la situation de changement d'objectif.....56
Tableau A 99: Impact du jardinage sur l'autonomisation des femmes 56
Tableau A 100: Impact du jardinage sur l'autonomisation des femmes : en pratique.....57
Tableau A 101: Combinaison des responsabilités jardinage et garde d'enfants.....57
Tableau A 102: Contribution du jardinage au développement économique 57
Tableau A 103: Réponse des jardiniers si d'autres opportunités se présentent.....58
Tableau A 104: Contribution du jardinage à l'éducation, au développement et à l'emploi des jeunes 58
Tableau A 105: Contribution du jardinage à l'utilisation et à la préservation des espaces..... ouverts urbains 58
Tableau A 106: Contribution du jardinage à la beauté du quartier 58
Tableau A 107: Contribution du jardinage à la préservation et à l'expression culturelle.....58
Tableau A 108: Contribution du jardinage aux interactions sociales/cultivation des relations.....59
Tableau A 109: Contribution du jardinage à l'organisation, à l'autonomisation et à la mobilisation de la communauté.....59
Tableau A 110: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : principales raisons ...59
Tableau A 111: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : autres raisons principales 59

Tableau A 112: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : volonté de la municipalité de résoudre le problème....60
Tableau A 113: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : solutions possibles...60
Tableau A 114: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : autres solution possibles....60
Tableau A 115: Contrainte du capital financier : principales raisons....61
Tableau A 116: Contrainte du capital financier : autres raisons principales....61
Tableau A 117: Contrainte du capital financier : solutions possibles....61
Tableau A 118: Contrainte du capital financier : autres solutions possibles....62
Tableau A 119: Contrainte de l'accès à une eau propre et fiable : principales raisons....62
Tableau A 120: Contrainte de l'accès à une eau propre et fiable : autres raisons principales....62
Tableau A 121: Contrainte de l'accès à une eau propre et fiable : des solutions possibles....62
Tableau A 122: Contrainte de l'accès à une eau propre et fiable : autres solutions possibles....63
Tableau A 123: Contrainte des coûts élevés des intrants : principales raisons....63
Tableau A 124: Contrainte des coûts élevés des intrants : autres raisons principales....63
Tableau A 125: Contrainte des coûts élevés des intrants : solutions possibles....63
Tableau A 126: Contrainte des coûts élevés des intrants : autres solutions possibles....64
Tableau A 127: Contrainte du fonctionnement du marché : principales raisons....64
Tableau A 128: Contrainte du fonctionnement du marché : autres raisons principales....64
Tableau A 129: Contrainte du fonctionnement du marché : solutions possibles....64
Tableau A 130: Contrainte du fonctionnement du marché : autres solutions possibles....65
Tableau A 131: Contrainte de conflit avec les voisins : identification du voisin....65
Tableau A 132: Contrainte de conflit avec les voisins : solutions possibles....65
Tableau A 133: Contrainte de conflit avec les voisins : niveau d'organisation sociale pour la résolution des conflits....65
Tableau A 134: Contrainte de vol et de vol....65
Tableau A 135: Contrainte du manque de compétences agricoles : solutions possibles....66
Tableau A 136: Contrainte d'absence d'engagement des pouvoirs publiques : solutions possibles....66
Tableau A 137: Contrainte d'absence d'engagement des pouvoirs publics : autres solutions possibles....66
Tableau A 138: Contrainte de la pénurie de main-d'œuvre : solutions possibles....66
Tableau A 139: Contrainte de la pénurie de main-d'œuvre : autres solutions possibles....66
Tableau A 140: Contrainte de maladies....67
Tableau A 141: Classement des contraintes....67

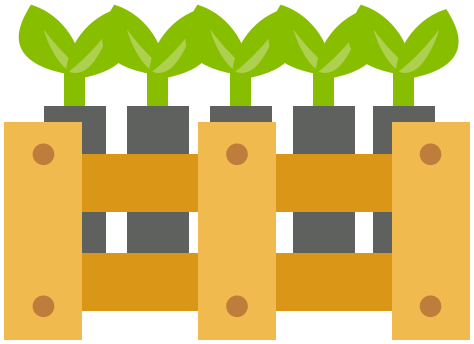

Sigles et acronymes

ACED	Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable
ACWFS	Amsterdam Centre for World Food Studies
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
AU	Agriculture urbaine
CFA	Communauté Financière Africaine
FSA	Faculté des Sciences Agronomiques
GCP	Food & Business Global Challenges Programme
NWO-WOTRO	Netherlands Organization for Scientific Research
UAC	Université d'Abomey-Calavi

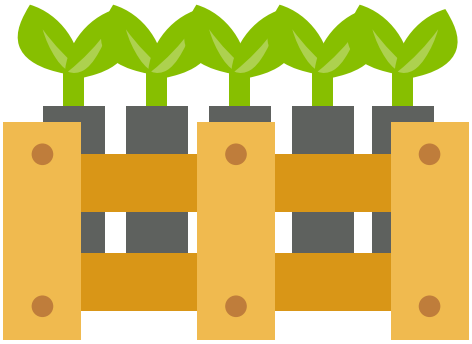

Résumé

L'agriculture urbaine est une activité très répandue pouvant contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations Unies. Par conséquent, les appels à l'expansion de l'agriculture urbaine sont justifiés et méritent d'être inscrits au rang des priorités de l'agenda politique. Néanmoins, il faut relever l'insuffisance de résultats de recherche sur l'organisation et la gestion de l'agriculture urbaine ; et les avantages que tireraient les politiques sectorielles d'une base de connaissance plus large sur les structures sociales des jardins communautaires. L'agriculture urbaine au Benin ne fait pas exception. Cette étude vise donc à combler les lacunes en mettant spécifiquement l'accent sur l'organisation et la gestion. Elle rapporte les résultats d'une enquête menée auprès de deux cent soixante-et-un (261) agriculteurs urbains visités sur vingt-neuf (29) sites répartis dans les villes de Cotonou et de Porto-Novo. L'étude a permis d'obtenir des informations sur les caractéristiques des ménages, l'activité de jardinage et les revenus, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'organisation et la gestion du jardin, les avantages pour les femmes et le développement socio-économique ainsi que les contraintes au développement du jardinage urbain. L'enquête a montré que l'agriculture urbaine est une activité à laquelle s'adonnent principalement les hommes et qui génère des revenus pour couvrir les besoins de base (logement, transport) des ménages et améliorer la diversité de l'alimentation. Bien que les jardiniers aient amélioré leurs régimes alimentaires, l'éducation pourrait jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'alimentation. Par ailleurs, les jardiniers sont de véritables entrepreneurs dont les activités génèrent des revenus provenant aussi bien de l'activité du jardinage que de petits travaux réalisés au cours de l'année. Ils sont en général bien organisés en coopératives et dotées d'un système de gestion acceptable (élection d'un comité d'administration, cotisations régulières, responsabilisation pour les tâches courantes). Toutefois, les jardiniers doivent encore améliorer les règles de propriété, revoir leurs incitations financières afin de renforcer leur pouvoir de négociation et réduire les coûts de transactions. L'étude conclut que les programmes de renforcement des capacités pourraient susciter une prise de conscience au sein des jardiniers quant à la nécessité d'améliorer leurs structures organisationnelles actuelles, conduisant ainsi à une manière durable de maximiser les avantages des coopératives, par exemple, pour assurer des garanties de crédit au profit de leurs groupes. Également, pour faire face aux contraintes qui vont au-delà du contrôle des coopératives (accès aux terres, insécurisation foncière, crédits, coûts élevés des intrants, fonctionnement du marché), il est nécessaire que les institutions publiques appuient le développement de l'agriculture urbaine.

Mots clés : Jardins communautaires, villes, sécurité alimentaire et nutritionnelle, femmes, coopératives, Benin.

Introduction

Cette section contextualise les avantages potentiels des jardins communautaires au Benin, présente l'objet de l'étude, et la structure de ce rapport.

AVANTAGES DE L'AGRICULTURE URBAINE

La définition de l'Agriculture Urbaine (AU) a évolué au fil des années et peut se définir comme étant le fait d'utiliser de petites superficies dans les zones urbaines et périurbaines pour cultiver des plantes, élever du petit bétail et transformer des aliments, isolément ou en association, pour l'auto-consommation ou la vente (FAO, 1999 ; Veenhuizen, 2006 ; Game et Primus, 2015). L'agriculture urbaine est pratiquée par environ 800 millions de personnes et permet aux personnes à faibles revenus dans les zones urbaines d'économiser sur les achats des denrées alimentaires (FAO, 2018). La plupart de ces personnes font partie des plus démunis dans leurs nations (Karanja et Njenga, 2011). Approximativement, 15 à 20% des aliments dans le monde seraient produits dans les zones urbaines, un nombre susceptible de s'accroître à mesure que les villes grandissent (Karanja et Njenga, 2011). L'agriculture urbaine peut donc contribuer à la sécurité alimentaire et la création d'opportunités économiques au sein des communautés à faibles revenus dans les villes à travers le monde. Elle peut par exemple subvenir aux besoins alimentaires des ménages, spécialement en temps de crise ou de pénuries alimentaires, et plus encore créer d'emplois et de revenus pour les femmes pauvres et bien d'autres couches démunies (FAO, 2018). Ceci peut être appuyé par de nombreuses études ayant démontré que l'agriculture urbaine peut garantir la sécurité alimentaire et réduire le taux de pauvreté dans les zones urbaines des pays de l'Afrique Sub-Saharienne, (Ruel et al. 1998 ; Saldivar-Tanaka et Krasny, 2004 ; Wakefield et al. 2007 ; Teig et al. 2009 ; Draper et Freedman, 2010 ; Poulsen et al. 2015 ; Warren et al. 2015).

Également, plusieurs auteurs ont souligné le caractère multifonctionnel de l'agriculture urbaine en démontrant que l'AU peut à elle seule apporter des avantages socio-culturels et environnementaux aux communautés locales (Teig et al. 2009 ; Draper et Freedman, 2010 ; Lovell, 2010 ; Gerster-Bentaya, 2013;). Il est prouvé que l'agriculture urbaine peut être utilisée par les parents pour éduquer leurs enfants et conserver leur héritage culturel à travers les techniques agricoles traditionnelles. Il est aussi démontré que l'AU peut favoriser la cohésion sociale entre voisinages, car le fait de cultiver dans les espaces ouverts dans les villes pourrait limiter les installations illégales et réduire le taux de criminalité. En outre, ces auteurs ont montré que l'AU aiderait à embellir ces zones et à fournir aux communautés une alimentation saine. Tout ceci montre que l'agriculture urbaine procure une palette d'avantages tangibles et intangibles aux jardiniers urbains.

De récentes études ont tenté de démêler les différents rôles que jouerait l'AU dans la création d'un moyen de subsistance pour les femmes dans les pays à faibles revenus. (Mkwambisi et al., 2011 ; Ngome et Foeken, 2012). Ces études ont révélé que l'AU peut offrir à ces femmes une source de revenus pouvant améliorer leur statut social aussi bien dans les familles que dans la société en général. L'AU pourrait permettre aux femmes de contribuer à la sécurité alimentaire des ménages en fournissant ou en achetant des aliments additionnels. Elle pourrait également leur permettre de mieux prendre en charge leurs enfants ; ce qui représente un avantage économique et social dans la société. Cependant, ces bénéfices peuvent varier suivant les spécificités géographiques, ainsi donc, il est nécessaire de mener des recherches plus approfondies sur les profits de l'AU pour les femmes afin d'informer les politiques sur les spécificités liées au genre. (Poulsen et al., 2015).

L'AU se pratique au Bénin depuis des décennies (FAO, 2012). Bien qu'existant sous des formes variées, les jardins communautaires sont la forme d'agriculture urbaine la plus pratiquée au Bénin. En effet, un jardin communautaire est une parcelle de terre mise à disposition des individus ou familles pour y faire pousser des plantes (Irvine et al. 1999 ; Stephan et al. 2010). Ces jardins sont délimités en subdivisant un espace de terrain en des centaines de petites parcelles attribuées aux individus et familles. Néanmoins, peu de données existent sur la manière dont ces jardins affectent la sécurité alimentaire et les revenus de leurs participants ainsi que la nature des contraintes qui freinent le développement de ces jardins. Une bonne organisation et une bonne gestion sont nécessaires à l'établissement de jardins communautaires afin de leur garantir un fonctionnement à long terme. Bien que ces questions ne soient pas évidentes dans la littérature, elles sont nécessaires pour informer les décideurs et les praticiens pour le développement du

secteur et d'initiatives similaires. Par exemple, la République du Benin a validé en 2015 son Plan National Stratégique de Développement de l'Agriculture Urbaine et Péri-Urbaine afin de reconnaître et fournir un cadre légal pour le développement de l'AU. Cette volonté politique est un appel lancé par les décideurs aux chercheurs pour les inciter à explorer et à recommander des conditions nécessaires à une implémentation et une intégration réussie de l'AU au Benin. La présente étude veut répondre à ces appels en se focalisant sur les avantages, l'organisation et les contraintes au développement des jardins communautaires.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

Les objectifs de cette étude sont en trois (3) volets. En premier lieu, il a été question de chercher à comprendre les effets des jardins communautaires sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu urbain, en second lieu, d'étudier le fonctionnement du système des jardins communautaires y compris l'organisation, la gestion et le processus de prise de décisions au sein des jardins communautaires, et enfin d'inventorier les potentiels freins au développement durable du système des jardins communautaires, prenant en compte les facteurs internes et externes ainsi que les corrélations qu'ils entretiennent. Cette étude est menée dans le cadre du projet " Améliorer la sécurité alimentaire urbaine dans les villes du Benin grâce au développement des jardins communautaires ", financé par l'Organisation néerlandaise pour la recherche scientifique (NWO-WOTRO) à travers le Global Challenges Program (GCP). Le projet s'accentue sur l'amélioration de la sécurité alimentaire chez les plus démunis des zones urbaines, spécialement les femmes et les enfants, à travers le développement des jardins communautaires dans les zones urbaines et péri urbaines du Benin. En effet, le projet vise à créer un cadre intégré pour la sélection et la gestion des jardins communautaires dans les zones urbaines du Benin. Ainsi, le projet se focalise sur les solutions qui peuvent être intégrées dans les agendas de politique nationale pour créer un environnement favorable à l'expansion des jardins communautaires.

STRUCTURE DU RAPPORT

Ce rapport est structuré en quatre (4) sections. La première section est celle introductive, la seconde section présente la méthodologie de l'étude et la troisième section les résultats obtenus lors de l'enquête par catégorie (informations générales et socio-économiques, caractéristiques des jardins, sécurité alimentaire et nutritionnelle, organisation et gestion des jardins, questions liées au genre, contraintes au développement du jardinage et solutions, et validation). Quant à la quatrième section, elle présente la synthèse et des recommandations politiques.

Méthodologie

Cette section présente la méthodologie utilisée lors de l'étude à travers l'échantillonnage, la conception et l'implémentation de l'enquête ainsi que le traitement des données.

ZONE D'ÉTUDE

L'étude a été menée dans deux (2) villes du sud du Benin à savoir Cotonou et Porto-Novo. Le Benin est un pays de l'Afrique occidentale dont les pays limitrophes sont le Togo, le Nigeria, le Burkina-Faso et le Niger. Cotonou est la plus grande des villes et le siège des institutions gouvernementales. La ville de Porto-Novo, quant à elle, est la deuxième plus grande ville et capitale du pays1. En effet, Cotonou est la ville la plus peuplée et le centre économique du Benin. Elle est située entre l'Océan Atlantique et le Lac Nokoué, au sud-est du pays. La ville abrite une zone de libre-échange permettant aux Etats insulaires sahariens de pouvoir échanger leurs produits. Par ailleurs, Porto-Novo tient lieu de capitale et de siège de la législature nationale du Benin. Elle se localise à l'anse du Golfe de Guinée et constitue un pôle commercial très prospère avec le Nigeria en l'occurrence.

ECHANTILLONNAGE

L'enquête a porté sur vingt-neuf (29) jardins communautaires bénéficiant de services de vulgarisation des cellules communales du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. 828 jardiniers sont impliqués dans ces jardins sélectionnés. L'étude a choisi d'enquêter 30% de ces jardiniers et a appliqué un échantillonnage aléatoire stratifié basé sur deux critères que sont le nombre de jardiniers par ville et le nombre de participants par jardin communautaire. L'étude s'est aussi assurée qu'il y ait au moins trois (3) répondants interrogés par jardin communautaire au cours de l'enquête.

Tableau 1: Echantillonnage des jardiniers pour l'enquête

VILLE	NOMBRE DE JARDINS	POPULATION DE JARDINIERS	ECHANTILLON DE JARDINIERS	
			NOMBRE	POURCENTAGE
Cotonou	9	619	189	72.41
Porto-Novo	20	209	72	27.59
Total	29	828	261	100.00

IMPLÉMENTATION DE L'ENQUÊTE

Le questionnaire d'enquête a été conçu sous format Excel avec des réponses à valider/cocher dans les menus déroulants comme des réponses standards, et des espaces réservés aux réponses ouvertes. Les données enregistrées ont été mémorisées sous un format vectoriel facilitant leur exploitation. Les données recueillies comprennent des informations aussi bien générales que socio-économiques, les caractéristiques des jardins, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'organisation et la gestion des jardins, les avantages pour les femmes, les bénéfices multifonctionnels et les contraintes et solutions. La sélection des jardiniers dans cette étude s'est faite de façon aléatoire avec une possibilité de remplacement. Les instructions liées à l'enquête ont été données aux différents enquêteurs pour les guider sur : i) l'utilisation du format papier du questionnaire sur le terrain, ii) l'utilisation du questionnaire digital pour recueillir les informations, iii) l'utilisation du plan d'échantillonnage pour les jardins et d) comment aborder les jardiniers, gagner leur confiance et traiter les réponses contradictoires. Un texte introductif a été rédigé pour introduire l'objectif de cette enquête, son traitement et la conversion des résultats en options politiques et la suite du projet à travers la participation active des jardiniers.

1 https://www.worldatlas.com/articles/the-major-cities-of-benin.html

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les données recueillies ont été traitées avec le logiciel Minitab 14. En effet, les données collectées lors de l'enquête ont été compilées sous forme de vecteur et labélisées selon les codes assignés aux différentes questions. Les réponses ont été normalisées au besoin et les réponses catégorielles ont été harmonisées dans des formats standards et présentées sous forme de fréquences. Les réponses numériques ont été traitées et présentées sous forme de moyennes et quartiles.

VALIDATION DES DONNÉES

Après l'analyse des données, l'étude a organisé un groupe de discussion avec vingt-deux (22) participants dont vingt (20) jardiniers urbains (hommes et femmes) et deux (2) experts des cellules communales du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche à Cotonou et Porto-Novo. L'objectif était de discuter des conclusions majeures de l'enquête à savoir : la profitabilité du jardinage, la sécurité alimentaire, l'organisation et la gestion, les régimes conjoints, et le manque de crédit destiné au jardinage. Les discussions ont été synthétisées dans la section des résultats, et les recommandations ont été inclues dans la section synthèse.

Résultats

Cette section est présentée en six (6) sous-titres : informations générales et socio-économiques, caractéristiques des jardins sécurité alimentaire et nutritionnelle, organisation et gestion des jardins), avantages pour les femmes et le développement socio-économique et contraintes au jardinage et solutions.

INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

Au total, 261 jardiniers ont été sujets de cette étude. Soixante-douze pourcent (72%) et vingt-huit pourcent (28%) des jardiniers inclus dans l'étude vivent à Cotonou et Porto-Novo, respectivement (Tableau 1), avec une prédominance des adultes (35–50 ans; 43 %), suivis des jeunes (<35 ans; 34 %) et les personnes âgées (>50 ans; 23 %) (Tableau A 1). Les femmes, quant à elles, ne représentaient que 22 % de l'effectif (Tableau A 2), cela prouve que le jardinage est une activité pratiquée majoritairement par les hommes.

EDUCATION

La majorité (62 %) des jardiniers est allée à l'école - 33% pour l'école primaire, 52% pour l'école secondaire et 15% pour l'université (Tableau 2; Tableau A 3; Tableau A 4). Parmi ceux qui sont allés à l'école, 9% ne savent pas lire et 11% ne peuvent écrire en français. (Tableau A 5; Tableau A 6). Cela implique qu'environ 10% n'ont pas fini l'école primaire.

Tableau 2: Présence à l'école

A1. ETES-VOUS ALLÉS À L'ÉCOLE ?		
A1	Nombre	Pourcentage
Non	100	38.31
Oui	161	61.69

POSSESSION DE MOYENS DE TRANSPORT

Posséder un moyen de transport est un atout en milieu urbain et pour la transportation des produits agricoles. Soixante-trois pourcent (63%) des jardiniers ont indiqué qu'ils possédaient leurs propres moyens de transport (Tableau 3). La classification des divers moyens de transports révèle que 4 % possèdent une voiture (Tableau A 7), 96 % ont au moins une moto (Tableau A 8).et 3 % des répondants possèdent une bicyclette (Tableau A 9).

Tableau 3: Possession de moyens de transport

A2. POSSÉDEZ-VOUS UN MOYEN DE TRANSPORT ?		
A2	Nombre	Pourcentage
Non	97	37.16
Oui	164	62.84

N=261

LOGEMENTS ET BIENS

Les conditions de logement sont un indicateur important du bien-être humain. Parmi les jardiniers enquêtés, vingt-quatre pourcent (24%) possèdent une maison, trente-neuf (39%) résident dans les maisons en location, et trente pourcent (30%) sont logés par leurs familles (Tableau 4). Le reste (7%) a indiqué qu'ils vivent gratuitement dans leurs maisons familiales, dans le jardin ou dans des logements alloués par le gouvernement (Tableau A 10). Parmi les propriétaires de maisons, quarante-cinq pourcent (45%) en ont héritées tandis que cinquante-trois (53%) ont soit construit ou acheté (Tableau A 11). La moitié (50%) des maisons possédées a un nombre de chambres s'étendant de 1 à 4 et 75% en ont de 1 à 5 (Tableau A 12).

Tableau 4: Logement

A3. OÙ VIVEZ-VOUS ?		
A3	Nombre	Pourcentage
Propre demeure	64	24.52
Location	101	38.70
Maison d'un membre de famille	78	29.89
Autres	18	6.90

N=261

En outre, parmi les jardiniers demeurant dans leurs propres maisons, quatre-vingt-onze pourcent (91%) ont accès à l'électricité, quatre-vingt-douze (92%) ont accès à la radio ou la télévision, tandis que seulement vingt-cinq (25%) possèdent un réfrigérateur (Tableau A 13; Tableau A 14; Tableau A 15). Trois-quarts (3/4 soit 75%) de ceux qui logent dans les maisons en location ont entre un et deux (1-2) chambres alors que le nombre maximum de chambres dans les maisons en location est de quatre (4) (Tableau A 16). De ceux qui louent, quatre-vingt-treize pourcent (93%) sont responsables du paiement du loyer. En ce qui concerne les sept pourcent (7%) de jardiniers restants, le loyer est laissé au soin d'un membre de la famille (Tableau A 17). Il a été également noté que les enquêtés louant une maison ont accès à la radio ou la télévision à quatre-vingt-six pourcent (86%) et à un réfrigérateur à dix pourcent (10%) (Tableau A 18; Tableau A 19). Il est déduit de ces différents pourcentages que les jardiniers vivent dans un environnement relativement agréable, de manière globale.

ACTIVITÉS AUTRES QUE LE JARDINAGE

Afin de diversifier leurs sources de revenus, quarante-trois pourcent (43%) des jardiniers mènent d'autres activités (Tableau 5). La catégorisation de ces activités, sur la base des informations collectées auprès des enquêtés, a indiqué que quinze pourcent (15%) des jardiniers dirigent une activité de taxi-moto, trente-deux pourcent (32%) exercent des activités commerciales tandis que six pourcent (6%) ont des emplois rémunérés. Il a été également noté que quarante-sept pourcent (47%) exerce divers autres métiers, notamment l'enseignement, la menuiserie, la couture et la coiffure. (Tableau A 20).

Tableau 5: Autres activités

A4. AVEZ-VOUS D'AUTRES ACTIVITÉS PRÈS DE VOS JARDINS COMMUNAUTAIRES ?		
A4	Nombre	Pourcentage
Non	149	57.09
Oui	112	42.91

N=261

Dix-huit pourcent (18%) des jardiniers exercent ces autres activités durant dix (10) jours ou moins dans le mois. Vingt-huit pourcent (28%) d'entre eux y passent entre dix et vingt (10-20) jours tandis que, plus de cinquante-quatre pourcent (54%) y consacrent au moins vingt (20) jours (Tableau A 21). Par ailleurs, ces activités se font durant toute l'année (Tableau A 22). Et, selon le type d'activités, les jardiniers y consacrent en général quarante pourcent (40%) de leur temps de travail. Toutefois, ils peuvent y consacrer jusqu'à quatre-vingt pourcent (80%) de leurs temps. (Tableau A 23).

Tableau 6: Activités autres que le jardinage : revenus approximatifs par jour

MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIAN	Q3	MAXIMUM
1 781	100	700	1 500	2000	10 000

En moyenne, l'estimation journalière des revenus générés par ces activités est de mille sept cent quatre-

vingt-et-un (1781) francs CFA[2] (soit 2,71 euros) (Tableau 6). Cinquante pourcent (50%) de ces jardiniers gagnent mille cinq cent (1500) francs CFA (2,29 euros) ou moins par jour, et soixante-quinze pourcent (75%) gagnent deux-mille (2000) francs CFA (soit 3.05 euros) ou moins par jour (Tableau 6). Nous pouvons en conclure que les autres activités occupent une part considérable du temps de travail des jardiniers et représentent également une source de revenus importante.

CARACTÉRISTIQUES DU JARDIN

Plusieurs raisons sous-tendent la création des jardins communautaires. Au nombre de ces raisons, il y a la génération de revenu à quarante-deux pourcent (42%), la consommation des ménages à trois pourcent (3%) tandis que, quarante-sept pourcent (47%) des jardiniers s'y impliquent pour les deux précédentes raisons (Tableau 7). En outre, le loisir, l'héritage et la première opportunité de travail sont les raisons évoquées par trois pourcent (3%) des jardiniers. (Tableau 7; Tableau A 24).

Tableau 7: Choix des jardins communautaires

B1. POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LE JARDIN COMMUNAUTAIRE ?		
B1	**NOMBRE**	**POURCENTAGE**
Consommation domestique	8	3.07
Génération de revenus	110	42.15
Les deux	123	47.13
Loisirs	01	0.38
Autres	7	2.68
Na	12	4.60

N=261

L'étude a également exploré la littérature et les parcelles cultivées dans la zone d'étude et a proposé de catégoriser les jardins communautaires selon les types de produits suivants : légumes, cultures vivrières, bétail et poisson.

Tableau 8: Système de jardin communautaire pratiqué

JARDIN COMMUNAUTAIRE	NOMBRE	POURCENTAGE
Légumes-uniquement	216	82.76
Légumes-cultures vivrières	13	4.98
Légumes-bétail	27	10.34
Légumes-poisson	0	0.00
Légumes-cultures vivrières-bétail	3	1.15
Légumes-cultures vivrières-Poisson	0	0.00
Légumes-cultures vivrières-bétail-poisson	0	0.00
Na	2	0.77
Total	**261**	**100.00**

Ainsi, en répartissant les différents produits par catégorie, l'analyse des données collectées lors de l'enquête a révélé que les jardiniers pratiquaient quatre (4) différents types de systèmes de jardins communautaires. 'Légumes-uniquement', 'légumes-cultures vivrières', 'légumes-bétail' et 'légumes-cultures vivrières-bétail' (Tableau A 25). Le système 'légumes-uniquement' est majoritaire (83%) tandis que les trois systèmes restants représentent respectivement 5%, 10% et 1% du système des jardins. (Tableau 8).

2 F CFA : Franc de la Communauté Financière Africaine, 1 F CFA = 0.0015244901723741 euro

Tableau 9: Dimensions des parcelles des jardiniers (en m²)

NOMBRE	N*	MOYEN	MINIMUM	Q1	MÉDIAN	Q3	MAXIMUM
260	1	1362	15.0	240	500	1200	60000

Par ailleurs, les jardiniers travaillent sur des parcelles de dimensions variées. La superficie moyenne des parcelles qu'ils utilisent est de mille trois cent soixante-deux mètres carré (1362 m²). Les valeurs du quartile révèlent que soixante-quinze pourcent (75%) des jardiniers travaillent sur des parcelles de mille deux cent mètres carré (1200 m²) ou moins (Tableau 9).

Tableau 10: Critères de sélection des espaces de jardins communautaires

CRITÈRES		MOYENNE DES SCORES		CLASSIFICATION
				(1=grande importance, 2=moins important…8 moindre importance)
Qualité de la Terre			2.35	2
Accès à l'eau			2.22	1
Qualité de l'eau			3.61	3
Topographie			5.02	5
Distances et accès aux marches			5.15	6
Moyen de transport disponible et facilite d'accès aux réseaux routiers			6.08	7
Sécurité (obstacles, vols, etc.)	Hommes	6.21	6.20	8
	Femmes		6.27	
Régime foncier (prive or publique)			4.58	4

Les espaces où sont installés les jardins communautaires sont choisis en fonction de divers critères. Ces critères, au nombre de huit (8), prennent en compte aussi bien les aspects physiques, spatiaux, socio-économiques que les aspects liés à la sécurité. Les résultats ont montré que l'accès à l'eau, la qualité du sol et la qualité de l'eau occupent respectivement les premières places (tableau 10), suivi, en termes de priorité, par le régime foncier, la topographie, la distance et l'accès au marché, la disponibilité du transport et l'accès facile aux réseaux routiers, et enfin la sécurité.

Tableau 11: Recrutement d'ouvriers dans le jardin

B6. EMPLOYEZ-VOUS DES OUVRIERS DANS VOTRE JARDIN ?		
B6 autres	Nombre	Pourcentage
Non	89	34.10
Oui	172	65.90

N=261

Quatre-vingt-quatorze pourcent (94%) des jardiniers cultivent tout au long de l'année (tableau 26), tandis que le reste des jardiniers cultive durant la saison sèche, la saison pluvieuse et lorsqu'il n'y a aucun risque d'inondation (Tableau A 26; Tableau A 27; Tableau A 28). Durant l'exercice des activités agricoles, soixante-six pourcent (66%) des jardiniers emploient des ouvriers. (Tableau 11).

Tableau 12: Revenus approximatifs issus des récoltes après déduction des entrées et des frais de paiement des ouvriers (francs CFA)

NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIAN	Q3	MAXIMUM
259	2	154115	5000	30000	75000	175000	3000000

Après soustraction des coûts d'intrants et des salaires des ouvriers, les jardiniers ont estimé leur revenu approximatif, issu des récoltes, à cent cinquante-quatre mille cent cinquante-cinq (154.155) francs CFA (soit 235 euros) en moyenne par jardinier (Tableau 12). Le quartile a montré que cinquante pourcent (50%) des jardiniers gagnaient soixante-quinze mille (75.000) francs CFA (soit 114 euros) ou moins et soixante-quinze pourcent (75%) des jardiniers gagnaient cent soixante-quinze mille (175.000) de francs CFA (soit 267 euros) ou moins après une récolte (Tableau 12).

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

La sécurité alimentaire et nutritionnelle des jardiniers constitue un important indicateur de leur bien-être et de leur santé. Bien que tous les jardiniers vendent leurs produits (en moyenne 86% de leurs productions), quatre-vingt-quatre pourcent (84%) d'entre eux consomment, eux-mêmes en moyenne, treize pourcent (13%) de leur production, (Tableau A 29; Tableau A 30; Tableau A 31). Nous espérions que la quantité de production consommée par ces ménages suffirait à couvrir leurs besoins en nourriture. Cependant, d'après les données collectées lors de l'enquête, quatre-vingt-trois pourcent (83%) de la nourriture consommée par les jardiniers et leurs familles étaient achetées, le reste provenait de la production ou de dons faits par des proches. (Tableau A 34; Tableau A 35; Tableau A 36; Tableau A 37). Cela suppose que l'objectif majeur des jardiniers est plus la vente que la consommation personnelle.

Tableau 13: Tableau de fréquences croisées entre le nombre de jours par semaine pendant lesquels les fruits et les légumes sont consommés par jardiniers et par ville.

VILLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIAN	Q3	MAXIMUM
Cotonou	136	0	3.831	0.00000	2.000	4.000	6.000	7.000
Porto-Novo	72	0	3.472	1.000	2.000	3.000	5.000	7.000

La qualité de nourriture consommée par les jardiniers a été évaluée en comparant la quantité de nourriture consommée chaque jour aux douze (12) groupes d'aliments. Les résultats ont prouvé que plus de la moitié des jardiniers consommaient des aliments provenant de six (6) groupes que sont : céréales, légumineuses, noix et graines, huiles et matières grasses, légumes, poisson et fruits de mer et divers (Tableau A 38). L'étude a noté une faible consommation de produits laitiers (19%), d'œufs (21%), de viande (30%). Pour mieux comprendre les défis liés à la qualité de l'alimentation, l'enquête a permis d'évaluer le nombre de jours par semaine pendant lesquels les jardiniers consomment de fruits et légumes. Il a été remarqué que les fruits et légumes sont en moyenne consommés quatre (4) fois par semaine aussi bien à Cotonou qu'à Porto-Novo. Cette consommation était légèrement plus élevée à Cotonou (Tableau 13). Nous pouvons dès lors en déduire que la qualité de nourriture des jardiniers pourrait être améliorée grâce à leur participation au jardinage urbain, même si l'amélioration de la qualité alimentaire dépend aussi des facteurs tels que l'éducation.

Tableau 14: Tableau de fréquences croisées pour le nombre de repas/jour/ville

NOMBRE % TOTAL % PAR LIGNE % PAR COLONNE	NOMBRE DE REPAS/JOUR	UN REPAS/ JOUR	DEUX REPAS/ JOURS	TROIS OU PLUS DE REPAS/JOURS
Cotonou	10	51	124	180
	3.83	19.54	47.51	68.97
	5.29	26.98	65.61	95.24
	100.00	89.47	67.39	71.43
Porto-Novo	0	06	60	72
	0.00	2.30	22.99	27.59
	0.00	8.33	83.33	100
	0.00	10.53	32.61	28.57
Total	**10**	**57**	**184**	**252**
	3.83	**21.84**	**70.50**	**96.55**

Afin d'évaluer la sécurité alimentaire, l'enquête a demandé des situations au cours desquelles les jardiniers n'avaient aucun repas, avaient un seul repas ou plus d'un repas par jour (Tableau 14). Il a été remarqué que quatre pourcent (4%) des jardiniers expérimentaient des situations au cours desquels ils n'avaient aucun repas par jour. De telles situations n'ont été soulignées qu'à Cotonou. Vingt-deux pourcent (22%) des jardiniers ont expérimenté un (1) seul repas par jour, aussi bien à Cotonou qu'à Porto-Novo avec un plus grand pourcentage à Cotonou. Le nombre restant de jardiniers avaient toujours eu deux (2) repas au moins par jour. Nous pouvons ainsi affirmer que la participation au jardinage urbain n'est pas une garantie totale de sécurité alimentaire.

Tableau 15: Pénurie alimentaire dans l'année

C9. SUR LES DERNIERS 12 MOIS, COMBIEN VOUS ÊTES-VOUS SOUVENT INQUIÉTÉ DE MANQUER DE NOURRITURE AVANT D'AVOIR DES REVENUS POUR VOUS LA PROCURER ?		
C9	**NOMBRE**	**POURCENTAGE**
Presque chaque mois	8	3.07
Certains mois pas tous	70	26.82
En 1 à deux mois	81	31.03
Jamais expérimenté cela dans l'année	102	39.08

N=261

La disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité alimentaire, sur une période d'un an, sont les paramètres utilisés lors de la collecte de données pour comprendre la sécurité alimentaire des jardiniers. Ainsi, par rapport à la non disponibilité de nourriture dans l'année, trois pourcent (3%) ont reconnu qu'ils s'en inquiètent presque chaque mois et 27%, quelques mois mais pas tous les mois (Tableau 15). Concernant la quantité de nourriture consommée par an, quatre pourcent (4%) ont indiqué qu'ils réduisent les repas et le nombre de repas presque chaque mois, tandis que vingt-huit pourcent (28%) le font certains mois, mais pas tous les mois. (Tableau A 41). Les enfants sont aussi victimes de cette situation (15 %) ou ils ne mangent pas assez parce que certains mois leurs parents ne peuvent pas se procurer assez de nourriture (Tableau A 42). Ces chiffres confirment que le jardinage urbain ne garantit pas une amélioration entière de la sécurité alimentaire.

Tableau 16: Amélioration de la qualité de nourriture après avoir commencé le jardinage

C14. VOS REPAS SONT-ILS DEVENUS MEILLEURS APRÈS AVOIR COMMENCÉ LE JARDINAGE ?		
C14	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	4	1.53
Oui	257	98.47

N=261

Les personnes interrogées ont indiqué que dans sept pourcent (7%) des cas, ils ne pouvaient pas se permettre d'avoir des repas équilibrés presque chaque mois, certains (31%) quelques mois mais pas tous les mois et d'autres en un ou deux mois (43%) (Tableau A 39). De plus, quatre pourcent (4%) ont indiqué qu'ils consommaient des aliments moins préférés, car ne pouvant pas se permettre des repas culturels presque chaque mois ; Trente-et-un pourcent (31%) ont indiqué quelques mois mais pas tous les mois et quarante pourcent (40%) sur une période d'un ou deux (1 ou 2) mois (Tableau A 40). Tandis que quatre-vingt-dix-neuf pourcent (99%) des jardiniers indiquent que la qualité de leurs repas s'est améliorée depuis qu'ils ont commencé le jardinage (Tableau 16; Tableau A 43), près de quarante pourcent (40%) ne consomment pas encore de repas équilibrés.

Toutefois, il est important de noter que les jardiniers contribuent tout de même à l'amélioration de la sécurité alimentaire d'autres ménages. Par exemple, six pourcent (6%) allouent une part de leur production à leurs ouvriers et employés comme paiement en nature et quarante-six pourcent (46%) partagent le produit de leur labeur avec d'autres membres de leurs familles sous forme de cadeaux (Tableau A 29). En moyenne, huit pourcent (8%) de la production est allouée aux ouvriers et six pourcent (6%) aux amis et membres des familles (Tableau A 32; Tableau A 33). Ceci montre que le jardinage contribue à renforcer la sécurité alimentaire de la communauté.

ORGANISATION ET GESTION DU JARDIN

Organisation entre jardiniers

La majorité (89%) des jardiniers a indiqué qu'ils sont organisés en groupe (Tableau 17). Quatre-vingt-quatorze (94%), d'entre eux, sont membres d'une coopérative. (Tableau A 44). La moitié (50%) de ces groupes organisés est constituée par quarante-deux (42) membres ou moins, avec en moyenne trente-sept (37) hommes ou moins et cinq (5) femmes ou moins d'hommes. Les trois-quarts (3/4 soit 75%) de ces groupes organisés sont constitués par soixante (60) ou moins de membres avec (54) hommes et dix (10) femmes, ou moins. (Tableau A 45).

Tableau 17: Existence de l'organisation des jardiniers

D1 ETES-VOUS REPARTIS EN GROUPES ?		
D1	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	29	11.11
Oui	232	88.89

N=261

Quant à l'organisation des jardiniers, il a été noté que soixante-dix-sept pourcent (77%) des membres de ces groupes payent régulièrement des cotisations de membres (Tableau A 46). La fréquence de paiement de ces cotisations varie selon les groupes mais les trois (3) fréquences habituelles sont respectivement mensuelles (31%), annuelles (26%), et hebdomadaires (20%), (Tableau A 47). De plus, soixante-quinze pourcent (75%) des jardiniers, en moyenne, payent une somme de deux mille cinq cent (2500) francs CFA (soit 3.8 euros) et cinq cent (500) francs CFA (soit 0.76 euros) par mois et par semaine pour leurs cotisations. Quant à la cotisation annuelle, aucun enquêté n'a été en mesure de fournir une information précise. (Tableau A 48). Parmi les divers objectifs associés aux paiements des cotisations, deux (2) raisons

majeures ont été mentionnées à savoir : l'achat de fertilisants (43%) et l'achat de semences (36%) (Tableau A 49; Tableau A 50). Ces chiffres montrent bien que la plupart des jardiniers ont le sens d'organisation en étant membres de coopératives et payant régulièrement des cotisations.

Autorité du comité de gestion

Presque tous les membres (99%), répartis en groupe, ont révélé que l'organisation dont ils sont membres avait un comité de gestion (Tableau 18). Parmi ceux qui avaient un comité de gestion, cinquante pourcent (50%) élisaient les membres du comité, tandis que, pour le reste, le choix de dirigeants est effectué suivant différents critères. Ces critères sont les premiers occupants (9%), l'âge (les plus âgés, 17%) et autres critères comme la capacité de gestion, l'honnêteté ou la simple désignation (74%), (Tableau A 51; Tableau A 52; Tableau A 53).

Tableau 18: Existence d'un comité de gestion

D1.4 AVEZ-VOUS UN COMITÉ DE GESTION ?		
D14	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	2	0.86
Oui	229	98.71
Na	1	0.43

N=232

Soixante-seize pourcent (76%) des enquêtés ont indiqué que le comité avait une durée de fonction déterminée (Tableau A 54). Quatre-vingt-seize pourcent (96%) des jardiniers appartenant à des groupes reconnaissent l'autorité exercée par le leader de la coopérative ou du comité. (Tableau A 55; Tableau A 56). Nous pouvons en déduire que les jardiniers reconnaissent l'autorité détenue par les membres du comité.

Responsabilité des tâches communes

Parmi les jardiniers appartenant à des groupes, quatre-vingt-quinze pourcent (95%) ont mentionné qu'ils partageaient les responsabilités et tâches communes (surveillance des jardins, participations aux réunions, et l'aide aux autres membres) (Tableau 19). Ce travail n'est toutefois pratique que dans quatre-vingt-quatre pourcent (84%) des cas (Tableau A 57).

Tableau 19: Partage des responsabilités/ tâches communes

D1.6 PARTAGEZ-VOUS LES RESPONSABILITÉS DES TÂCHES COURANTES (SURVEILLANCE DES SITES, PARTICIPATION AUX RÉUNIONS, SOUTIEN DES AUTRES MEMBRES, ETC.) ?		
D16	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	8	3.45
Oui	220	94.83
Na	4	1.72

N=232

Pour une meilleure compréhension de la gestion, il a été demandé aux jardiniers si les divers groupes disposent d'une constitution et des accords sur les règles de propriétés. La majorité (98%) d'entre eux a indiqué que leurs organisations avaient bel et bien une constitution, mais seulement quarante-quatre pourcent (44%) avaient des accords régissant les règles sur la possession des terres (parcelles individuelles ou communautaires/ répartition équitable des profits) (Tableau A 58; Tableau A 59). Ces chiffres nous montrent que les jardiniers assurent bien la gestion de leurs coopératives.

Moyens d'acquisition des zones de jardinage

Cinquante pourcent (50%) des jardiniers ont un contrat de libre accès[3] sur les terres qu'ils cultivent tandis que sept pourcent (7%) louent l'espace, trois pourcent (3%) l'ont reçu comme un don, et quarante-et-un pourcent (41%) ont précisé que la terre appartenait aux parents d'un membre ou à un individu ou qu'ils y avaient un libre accès sans nécessairement avoir un contrat (Tableau 20; Tableau A 60). Les jardiniers bénéficiant d'un contrat de libre accès l'ont reçu d'institutions publiques, de particuliers, d'institutions privées et autres respectivement à soixante-dix pourcent (70%), douze pourcent (12 %), onze pourcent (11%) et quatre pourcent (4%) (Tableau A 64; Tableau A 65).

Tableau 20: Moyens d'acquisition des zones de jardinage

D2. COMMENT AVEZ-VOUS OBTENU LA PARCELLE SUR LAQUELLE VOUS JARDINEZ ?		
D2	NOMBRE	POURCENTAGE
Contrat de bail	17	6.51
Contrat de libre accès	130	49.81
Don	7	2.68
Autres	107	41.00

N=261

Pour trente-neuf pourcent (39%) des jardiniers, le contrat était soit par écrit soit verbalement sans qu'ils ne connaissent la durée exacte de ce contrat (Tableau A 66; Tableau A 67). Ceux qui ont des contrats de bail ont majoritairement (94%) un contrat écrit ou oral. Cinquante pourcent (50%) paient quatre mille (4000) francs CFA (soit 6.10 euros) ou moins et soixante-quinze (75%) payent sept mille (7000) francs CFA (soit 10.67 euros) ou moins par mois (Tableau A 61; Tableau A 63). La durée de tel contrat est de deux (2) ans ou moins pour cinquante pourcent (50%) et de cinq (5) ans ou moins pour soixante-quinze pourcent (75%) (Tableau A 62). De façon générale, il est noté que les jardiniers travaillent sur ces terres en moyenne depuis quatorze (14) ans. Cinquante pourcent (50%) y travaillent depuis dix (10) ans ou moins et soixante-quinze (75%) y travaillent depuis 20 ans ou moins (Tableau A 68). Même si le contrat de libre accès aux terres n'est pas clairement stipulé dans la plupart des cas, les jardiniers ont travaillé sur des terres depuis plus de 10 ans. Nous pouvons déduire que les autorités publiques jouent un rôle clé dans la pratique du jardinage dans les villes.

Méthodes d'achat des apports

Plus des trois-quarts (77 %) des jardiniers achètent leurs propres intrants tandis que 20 % ont un accord conjoint avec d'autres pour un achat collectif et 2 % utilisent les deux méthodes (Tableau 21; Tableau A 69). Parmi ceux qui ont opté pour l'achat collectif, 89 pourcent se disent satisfaits de l'organisation tandis que les autres (11 pourcent) ont donné deux raisons à leur insatisfaction: l'insuffisance des intrants et le manque de confiance en l'équipe de gestion et les autres membres (Tableau A 70; Tableau A 71).

3 Ils ne payaient pas de contribution pour l'utilisation des terres.

Tableau 21: Méthodes d'achats des intrants

D3. COMMENT EFFECTUEZ-VOUS L'ACHAT DES GRAINS ET DES FERTILISANTS ?		
	NOMBRE	POURCENTAGE
Achat collectif	53	20.31
Achat individuel	200	76.63
Autres	5	1.92
Na	3	1.15

N=261

Soixante-treize pourcent (73%) de ceux qui achètent eux-mêmes leurs intrants et semences sont satisfaits par cette méthode tandis que le reste est ouvert à une possibilité d'achat collectif (Tableau A 72; Tableau A 73). Bien que la plupart des jardiniers achètent individuellement leurs intrants, il y a un intérêt grandissant pour les achats collectifs.

Méthodes de transport des produits

En fonction des opportunités de vente, les jardiniers emploient diverses méthodes de transport de leurs produits. Par exemple, Soixante-sept pourcent (67%) des jardiniers vendent leurs produits sur le site de production tandis que vingt-six pourcent (26%) d'entre eux utilisent leurs propres moyens de transport et deux pourcent (2%) louent un taxi (moto ou voiture) pour assurer le transport de leurs produits (Tableau A 74). Parmi ceux qui ont cité d'autres méthodes, soixante-dix-sept pourcent (77%) combinent leurs propres moyens de transport et la vente dans les jardins tandis que les vingt-trois pourcent (23%) ont indiqué qu'ils livrent leurs produits sans faire mention du moyen de transport utilisé (Tableau A 74; Tableau A 75).

Méthodes de vente des produits

La plupart (92%) des jardiniers vendent leurs produits individuellement tandis que cinq pourcent (5%) font une vente collective, un pourcent (1%) vendent sous contrat et un autre pourcent (1%) de jardiniers combinent vente individuelle et vente sous contrat (Tableau 22). De ceux qui vendent leurs produits en groupe, soixante-sept pourcent (67%) se disent satisfaits tandis que le nombre restant donne trois (3) raisons expliquant leur manque de satisfaction. Il s'agit du manque de confiance en l'équipe de gestion et en les autres membres (25%), la période de vente ne correspondant pas aux périodes de récoltes (50%) et les désaccords quant aux prix de vente (25%) (Tableau A 76; Tableau A 77).

Tableau 22: Méthodes de vente des produits

D5. COMMENT VENDEZ-VOUS LES PRODUITS ?		
D5	NOMBRE	POURCENTAGE
Vente conjointe	12	4.60
Vente individuelle	241	92.34
Vente sous contrat	2	0.77
Autres (vente individuelle et sous contrat)	2	0.77
Na	4	1.53

N=261

Parmi les jardiniers vendant leurs produits individuellement, quatre-vingt-six pourcent (86%) sont satisfaits mais (85%) sont plutôt enchantés à l'idée d'une vente collective (Tableau A 78; Tableau A 79). Le nombre restant de jardiniers insatisfaits a évoqué quatre (4) raisons à savoir : le manque de confiance vis-à-vis du comité de gestion et des autres membres (20%), ils ne produisent pas les mêmes produits que les autres (20%), ils ont plus de liberté par rapport aux fixations des prix (40%), ils veulent éviter des querelles (20%) (Tableau A 80). Les jardiniers sous contrat vendent leurs produits aux marchés, restau-

rants/hôtels et leur contrat est valide par récolte (Tableau A 81; Tableau A 82). En cas de non-conformité au contrat, ils ont indiqué deux (2) possibilités : soit rien ne se produit ou soit ils bénéficiaient d'un autre contrat (Tableau A 83).

Sources de crédits pour la production

Obtenir un crédit est d'une importance capitale pour l'activité du jardinage. Soixante pourcent (60%) des jardiniers ont évoqué avoir obtenu des crédits d'institutions financières tandis que neuf pourcent (9%) disaient l'avoir obtenu grâce à une tontine/ groupe informel, trois pourcent (3%) ont quant à eux obtenu les crédits à travers des membres de leurs familles et dix-neuf pourcent (19%) n'ont bénéficié d'aucun crédit (Tableau 23). Les jardiniers ayant obtenu les crédits grâce aux tontines/groupe informel ou les membres de famille ont précisé avoir choisi cette méthode parce qu'elle 'est moins risquée (32%), elle ne nécessite pas de garanties (26%), elle a un faible taux d'intérêt (26%) et autres (13 %). Les autres raisons sont le fait de vouloir éviter de longues procédures administratives dans les institutions financières et la difficulté d'accéder aux crédits formels (Tableau A 84; Tableau A 85).

Tableau 23: Crédit pour la production

D6. OÙ OBTENEZ-VOUS DES CRÉDITS POUR LA PRODUCTION ?		
D6	**NOMBRE**	**POURCENTAGE**
Des institutions financières	156	59.77
De la tontine/groupe informel	24	9.20
Des membres de famille	7	2.68
Pas d'accès aux crédits	50	19.16
Na	24	9.20

N=261

Les jardiniers ont également indiqué qu'ils obtenaient du crédit soit en groupes (74 %), ou seuls (20%) ou alors à la fois en groupes et seuls (2%) (Tableau A 86; Tableau A 87). Plusieurs raisons ont été évoquées quant à l'incapacité d'obtenir des crédits dans les groupes. Il s'agit, entre autres, de la dépendance vis-à-vis d'autres membres pour l'obtention de nouveaux crédits (41%), de la non obtention de la somme souhaitée (21%), le manque de confiance aux membres ou au comité de gestion (17%) et autres (12%) (Tableau A 88; Tableau A 89).

Parmi ceux qui avaient obtenu des crédits pour la production, quarante pourcent (40%) ont indiqué que le crédit répondait à leurs besoins, (Tableau A 90). De ceux qui étaient insatisfaits par le crédit, soixante-dix-neuf pourcent (79%) ont affirmé vouloir obtenir du crédit, étant en groupe (Tableau A 91). Les dix-sept pourcent (17%) qui ne veulent pas obtenir de crédit par le biais des groupes ont évoqué plusieurs raisons. Ces raisons sont : la dépendance vis-à-vis d'autres membres pour l'obtention de plus de crédits (78%), la perte de confiance à l'égard du comité de gestion et aux autres membres de l'organisation (5%) et autres (17%). Les autres raisons sont l'insuffisance et les coûts élevés du crédit (Tableau A 91; Tableau A 92; Tableau93). Ces chiffres révèlent que les jardiniers s'organisent bien pour obtenir du crédit aussi bien en groupe que dans institutions financières. Cependant, le montant du crédit reste toutefois insuffisant, pour la moitié des jardiniers au moins, et la majorité est prête à obtenir du crédit en groupe.

Tableau 24: Objectif du crédit

6.3 QUE FAITES-VOUS DE CE CRÉDIT ? (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLE)		
D63	NOMBRE	POURCENTAGE
Achat de fertilisants	6	3.21
Achat de semences	7	3.74
Achat d'équipement de jardin	8	4.28
Autres	149	79.68
Na	17	9.09

N=187

Les jardiniers utilisent le crédit à des fins diverses. Pendant que trois pourcent (3%) l'utilisent pour l'achat de fertilisants, quatre pourcent (4%) pour l'achat de semences et quatre pourcent (4%) pour les équipements, la plupart des jardiniers (80%) utilisent ce crédit pour atteindre plusieurs objectifs à la fois (Tableau 24). Les deux (2) principales combinaisons de fonctions sont l'achat de fertilisants, semences, pesticides et équipements (61%) et l'achat de fertilisants, semences, et pesticides (36 %) (Tableau A 94). En ce qui concerne la flexibilité du crédit, soixante-six pourcent (66%) des jardiniers ont affirmé être fidèles à l'objectif de départ tandis que vingt-trois pourcent (23%) l'utilisent à d'autres fins quand ils sont confrontés à des coûts et dépenses imprévus à la maison (93%) ou pour d'autres situations (Tableau A 95; Tableau A 96; Tableau A 97). Ce changement d'objectif s'est produit une (1) fois pour vingt-huit pourcent (28%) des jardiniers, deux (2) fois pour quarante-deux (42%), trois (3) fois pour dix-neuf pourcent (19%) et plus de quatre fois (supérieur à 4) pour plus de cinq pourcent (5%) (Tableau A 98). Nous pouvons conclure que la plupart des jardiniers utilisent les crédits à plusieurs fins. Cependant, environ un quart (1/4 soit 25%) d'entre eux détourne le crédit de son véritable objectif en période de crise ; un aspect non négligeable pour améliorer les perspectives de crédit chez les jardiniers.

EVALUATION DES PROFITS POUR LES FEMMES ET SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le jardinage pourrait avoir plusieurs bénéfices pour les femmes.

Tableau 25: Avantages financiers pour les femmes

E1. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE PROCURE AUX FEMMES UN COUSSIN FINANCIER POUR LEUR PROPRE BÉNÉFICE OU EST-IL À D'AUTRES FINS ?		
E1	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	2	0.77
Oui	259	99.23

N=261

La quasi-totalité des jardiniers (99%) a observé que le jardinage constituait pour les femmes une caution financière aussi bien pour elles-mêmes que pour leurs autres responsabilités, et garantit à ces femmes un épanouissement économique et social (Tableau 25; Tableau A 99). De manière pratique, le jardinage autonomise les femmes de plusieurs manières: obtenir plus de revenus permet à ces femmes de pouvoir mieux assumer leurs responsabilités sociales (99%), d'améliorer leur indépendance et statut social aussi bien dans les foyers que dans leur communauté (96%), de susciter le capital nécessaire à la création d'autres activités génératrices de revenus (93%); le jardinage leur permet aussi de renforcer le capital social, en partageant leurs produits avec leur entourage, et en honorant leurs obligations envers les différents réseaux sociaux, dont les groupes d'entraide et les assemblées religieuses (76%); plus important encore, le jardinage élève ces femmes aux rangs de décideurs dans leurs propres foyers, les habilitant à exercer un certain contrôle sur les règles d'allocations et d'usage des ressources domestiques (52%) (Tableau A 100). De plus, quatre-vingt-quinze pourcent (95%) des jardiniers ont stipulé que les femmes

peuvent aussi bien s'occuper correctement de leurs enfants tout en pratiquant le jardinage (Tableau A 101).

Tableau 26: Avantages pour la sante

F1. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE AFFECTE POSITIVEMENT LA SANTÉ ?		
F1	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	11	4.21
Oui	249	95.40
Na	1	0.38

N=261

Une bonne majorité des jardiniers (95%) a affirmé que le jardinage est un avantage pour leur propre santé, tandis que quatre-vingt-neuf pourcent (89%) ont indiqué que le jardinage contribue au développement économique. (Tableau 26; Tableau A 102). Bien que nécessitant beaucoup de temps, de compétences et d'efforts, soixante-dix-huit pourcent (78%) ont dit qu'ils continueraient à jardiner même si d'autres opportunités (emplois, etc.) s'offraient à eux (Tableau A 103). De plus, un grand nombre de ces jardiniers ont certifié que le jardinage est un contributeur essentiel à l'éducation des jeunes, au développement et à l'emploi, à l'usage et la conservation des espaces ouverts, l'embellissement du voisinage, la préservation et l'expression de la culture, les interactions sociales, le développement des relations humaines, l'organisation, l'émancipation et la mobilisation de la communauté (plus de 96%) (Tableau A 104; Tableau A 105; Tableau A 106; Tableau A 107; Tableau A 108; Tableau A 109).

CONTRAINTES LIÉES AU JARDINAGE ET SOLUTIONS

Accès à la terre et insécurité foncière

Le développement des jardins communautaires n'est pas sans contraintes. Quatre-vingt-dix-sept pourcent (97%) des jardiniers considèrent que l'accès à la terre et l'insécurité foncière constitue un frein au jardinage (Tableau 27). Les raisons les plus évoquées sont la non-disponibilité des terres (47%), le manque de règlementations (30%), les difficultés à louer des terres (20%) et autres (Tableau A 110). En analysant les autres raisons, on note une combinaison des raisons citées plus haut et le manque de sécurité vis-à-vis des propriétaires ainsi que le manque d'espace (Tableau A 111).

Tableau 27: Contraintes liées à l'accès à la terre et à l'insécurité des titres de propriété

G1. PENSEZ-VOUS QUE L'ACCÈS À LA TERRE ET L'INSÉCURITÉ DES TITRES DE PROPRIÉTÉ FONT BARRIÈRE AU JARDINAGE ?		
G1	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	9	3.45
Oui	252	96.55

N=261

Soixante-douze pourcent (72%) des jardiniers ont indiqué que les municipalités n'ont pas la volonté de résoudre ce problème (Tableau A 112). D'éventuelles solutions ont été évoquées. Parmi elles, il y a la mise en place d'un partenariat intercommunautaire afin de fournir aux villes de plus grands espaces en faveur de l'agriculture urbaine (39%), le renforcement de la planification urbaine avec le zonage des terres (32%), les négociations avec les institutions privées et publiques afin de pouvoir louer leurs espaces ouverts sur une période à long terme (20%) et autres (Tableau A 113; Tableau A 114).

Capital financier

Plusieurs jardiniers (94%) ont indiqué que l'insuffisance de capital financier est une contrainte pour le jardinage (Tableau 28). Les raisons principales sont entre autres, le manque de crédit alloué aux activités agricoles (33%), le taux élevé d'intérêt fixé par les institutions financières (29%), le manque de garantie lié à l'obtention de crédit auprès des institutions financières (24%), le manque de périodes différées (3%) et d'autres raisons (10%) telles que l'absence d'une banque agricole et la difficulté à obtenir du crédit (Tableau A 115; Tableau A 116).

Tableau 28: Contraintes liées au capital financier

G2. CONSIDÉREZ-VOUS LE MANQUE DE CAPITAL FINANCIER COMME UNE CONTRAINTE AU JARDINAGE ?		
G2	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	16	6.13
Oui	245	93.87

N=261

Comme solutions, les jardiniers ont proposé l'adaptation des conditions d'accès aux prêts (garanties et différés) au secteur de l'agriculture (42 %), la réduction du taux d'intérêt exigé par les institutions financières (28 %), le renforcement de la coopération entre jardiniers pour garantir l'accès aux prêts (23 %) ; et autres solutions telles que la création d'une banque agricole (6 pourcent) (Tableau A 117; Tableau A 118).

Accès à une source d'eau fiable et saine

Soixante-quatre pourcent (64%) des jardiniers considèrent le manque d'accès à une source d'eau saine et fiable comme une contrainte au jardinage (Tableau 29). Les causes les plus connues sont : l'inaccessibilité à l'équipement d'irrigation (70%), la pollution de l'eau souterraine dans les puits (15%), le régime saisonnier des pluies (11%) et d'autres causes (4%) telles que le manque de contrôle de l'eau, les inondations, le lessivage en période pluvieuse (Tableau A 119; Tableau A 120).

Tableau 29: Contraintes liées à l'accès à une source d'eau fiable et saine

G3. CONSIDÉREZ-VOUS LE MANQUE D'ACCÈS À DES POINTS D'EAU FIABLE ET PURS COMME UNE CONTRAINTE AU JARDINAGE ?		
G3	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	93	35.63
Oui	167	63.98
Na	1	0.38

N=261

Pour adresser ces contraintes, les jardiniers ont proposé l'appui des politiques qui permettrait aux jardiniers d'avoir accès à des prêts destinés à l'achat d'équipement d'irrigation (69%), un appui dans la sécurisation foncière afin que les jardiniers puissent investir dans l'irrigation ou la décontamination de l'eau (29%) et autres (2 %) tels que la préservation de la nature (Tableau A 121; Tableau A 122).

Cout élevé des intrants

La majorité (68%) des jardiniers considère le coût élevé des intrants comme une contrainte au jardinage (Tableau 30). Les principales raisons sont entre autres, la rupture fréquente des intrants tels que les fertilisants et les pesticides (52%), le petit nombre de fournisseurs d'intrants sur le marché (42%) et autres (6%) tels que le manque de subventions gouvernementales, le monopole du marché et le manque de d'argent (Tableau A 123; Tableau A 124).

Tableau 30: Contraintes liées aux coûts élevés des apports

G4. PENSEZ-VOUS QUE LES COUTS ÉLEVÉS DES APPORTS SOIENT UN FREIN AU JARDINAGE ?		
G4 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	84	32.18
Oui	177	67.82

N=261

Parmi les solutions proposées, il y a l'ouverture de l'entrée dans le secteur à plus d'entreprises pour réduire les coûts des intrants (60 %), la réglementation du prix des intrants à travers divers instruments politiques tels que les réductions de la douane (30 %) et autres (7 %) comme l'implantation d'usine de production d'intrants au Benin (Tableau A 125; Tableau A 126).

Fonctionnement du marché

Plus des deux-tiers (plus 2/3 soit 67%) des jardiniers considèrent que le mode de fonctionnement du marché représente une contrainte pour le jardinage (Tableau 31). Ils ont précisé que les raisons pourraient être les prix non élevés des produits (74%), la non fiabilité des relations avec les négociants (9%), la distance (4%), la non fiabilité des relations avec les courtiers (1%) et autres (12%). Ces autres raisons sont le manque de clients, le manque de contrôle des légumes importés, les préjugés entretenus par les consommateurs vis-à-vis de la production locale, le manque de partenariat avec les hôtels, restaurants et consommateurs (Tableau A 127; Tableau A 128).

Tableau 31: Contraintes liées au fonctionnement du marché

G5. SELON VOUS, LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ CONSTITUE-T-IL UN FREIN À L'AVANCÉE DU JARDINAGE ?				
NO	87	87	33.33	33.33
Oui	174	261	66.67	100.00

N=261

Les solutions proposées, pour pallier les contraintes liées au fonctionnement du marché, sont les suivantes : l'accès aux marchés dans les autres villes (31%), l'évitement des prix fixes (23%), l'entrée en contact direct avec les négociants (14 %), l'accès aux marchés d'exportation (6%) et autres (24%) tels que la régulation des prix, l'annulation de l'importation des légumes et la promotion de la consommation locale. (Tableau A 129; Tableau A 130).

Conflits entre voisins

Seulement cinq pourcent (5%) des jardiniers pensent que leur partenariat avec leurs voisins (jardiniers ou habitants du voisinage) est une contrainte. (Tableau 32; Tableau A 131).

Tableau 32: Contraintes liées aux conflits entre voisins

G6. PENSEZ-VOUS QUE LE PARTENARIAT ENTRE VOISINS SERAIT UNE CONTRAINTE À L'EXERCICE DU JARDINAGE ?		
G6	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	248	95.02
Oui	13	4.98

N=261

Ils ont suggéré que les relations entre voisins pourraient être améliorées à travers des négociations (69%) et de meilleurs accords sur l'utilisation de la terre et de l'eau (31 %) (Tableau A 132). Ils ont aussi estimé que la résolution des conflits devrait être gérée par le comité de gestion (69%), les autorités locales (23%) et par les parties concernées (8%) (Tableau A 133).

Manque de compétences agricoles

Près de trois-quarts (3/4 soit 75%) des jardiniers considèrent le manque de compétences agricoles comme une contrainte au jardinage et ont suggéré que la mise en œuvre de programmes destinés au renforcement des capacités (58%), l'adaptation des services de vulgarisation aux besoins et niveaux de compréhension des jardiniers (36%) ou encore les deux (1%) pourraient résoudre ces problèmes (Tableau 33; Tableau A 135).

Tableau 33: Contraintes liées au manque de compétences agricoles

G8. A VOTRE AVIS, LE MANQUE DE COMPÉTENCES AGRICOLES POURRAIT-IL ÊTRE UNE CONTRAINTE AU JARDINAGE ?		
G8	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	73	27.97
Oui	188	72.03

N=261

Faible engagement des autorités publiques

La grande majorité des jardiniers (96%) considère que la faible implication des autorités publiques représente une contrainte au jardinage (Tableau 34).

Tableau 34: Contraintes liées au manque d'implication des autorités publiques

G9.1 CONSIDÉREZ-VOUS LE MANQUE D'IMPLICATION DES AUTORITÉS PUBLIQUES COMME UN FREIN À L'AVANCÉE DU JARDINAGE ?		
G9.1	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	8	3.07
Oui	251	96.17
Na	2	0.77

N=261

Par ailleurs, comme solutions, ils ont suggéré un soutien financier en faveur de l'agriculture urbaine (72%), la légitimation de l'agriculture urbaine (21%) et autres (4%) tels que la mise en place d'une plateforme de discussions entre le gouvernement et les jardiniers (Tableau A 136; Tableau A 137).

Pénurie de la main-d'œuvre

Près de la moitié des jardiniers pensent que la pénurie de travailleurs est une contrainte au jardinage, mais seulement cinq pourcent (5%) pensent que le problème peut être résolu (Tableau 35; Tableau A 138).

Tableau 35: Contraintes liées au déficit de travailleurs

G10. CONSIDÉREZ-VOUS LE DÉFICIT DE TRAVAILLEURS COMME UNE CONTRAINTE AU JARDINAGE ?		
G10	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	130	49.81
Oui	125	47.89
Na	6	2.30

N=261

Ils ont proposé la sensibilisation des jeunes aux avantages du jardinage et l'automatisation à travers un renforcement des aptitudes techniques (Tableau A 139).

Autres contraintes

Les vols et cambriolages (36%), les maladies telles que le paludisme, les diarrhées etc. (60%) étaient également deux grandes contraintes évoquées par les jardiniers (Tableau A 134; Tableau A 140).

Classement des contraintes

Les jardiniers ont attribué des scores permettant de classer les contraintes au jardinage, allant des plus importantes aux moins importantes (Tableau A 141). L'accès à la terre et l'insécurité foncière, le manque de capital financier et la faible implication des autorités étaient les trois (3) premières contraintes choisies par les jardiniers. Viennent ensuite, le manque d'accès à des sources d'eaux fiables et saines et le coût élevé des intrants. A ces derniers, s'ajoutent le fonctionnement du marché, le manque de compétences agricoles et les maladies. Le dernier groupe comprend les relations entre voisins, les vols et cambriolages, et le manque de la main-d'œuvre. Ce classement permet d'identifier les contraintes les plus importantes afin de mieux venir en aide aux jardiniers.

VALIDATION

Un focus groupe de discussion a été organisé avec vingt (20) jardiniers urbains (hommes et femmes) et deux (2) experts provenant des cellules communales du ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche de Cotonou et de Porto-Novo afin de corroborer les résultats de l'enquête sur la profitabilité du jardinage, la sécurité alimentaire, l'organisation et la gestion, les régimes conjoints et le manque de crédit pour le jardinage.

Le jardinage urbain est rentable pour les jardiniers. Les jardiniers ont reconnu la rentabilité de leurs unités, ce qui leur permet de subvenir à leurs besoins de base. Ils ont aussi ajouté que si le jardinage n'était pas rentable, ils s'en seraient détournés depuis longtemps. Pour corroborer cette position, l'un des jardiniers a déclaré avoir quitté son boulot (technicien électronique) pour démarrer le jardinage. Les participants ont aussi indiqué que la variation dans les revenus peut être expliquée par la variation des espaces cultivés, qui est aussi dû au manque de terre et à l'insécurité foncière dans les villes.

Insécurité alimentaire chez les jardiniers urbains (26%). Les participants ont confirmé ce résultat mais y ont apporté des clarifications sur deux (2) aspects : les jardiniers victimes de l'insécurité alimentaire auraient, soit une faible productivité du travail ou soit travailleraient sur de petits espaces ne pouvant pas générer assez de revenus ; Ils ont également indiqué que les jardiniers sont souvent impliqués dans d'autres activités génératrices de revenus afin d'augmenter leurs revenus. Ils ont aussi indiqué qu'en règle générale, la majorité des jardiniers était impliquée dans d'autres activités avant de démarrer le jardinage.

Bonne organisation et bonne gestion (77%). Les participants ont confirmé ce résultat et indiqué qu'ils sont organisés en coopératives déclarées et possédant des comptes bancaires où les cotisations sont versées. Ils ont aussi affirmé que la fréquence de paiement de ces cotisations est variée. De manière générale, ces cotisations leur permettent de faire des prêts aux membres ou servent de garantie pour bénéficier de crédits mais cette stratégie ne s'est pas encore révélée efficace à cause du manque de confiance qui règne

entre membres. Ils ont également indiqué qu'il y a une bonne cohésion entre les représentations communales, départementales et nationales.

Peu de jardiniers se joignent pour faire des achats d'intrants (23%) ou des ventes de produits groupés (8%). Les participants ont confirmé les chiffres tout en expliquant que les jardiniers membres des coopératives ont différentes opportunités de vente. Ainsi, chaque jardinier choisit quoi produire car les perspectives de vente varient en fonction des produits et des périodes, ce qui n'est pas favorable à une vente collective. Ils ont aussi évoqué le manque de terre et la dispersion des terres cultivées comme deux (2) facteurs de plus qui empêchent ces partenariats. Ils ont en plus indiqué que les différents itinéraires techniques des productions constituaient un obstacle à des régimes conjoints car ces produits ne sont pas prêts aux mêmes périodes et leurs qualités varient selon les jardiniers.

Le crédit est insuffisant et ne convient pas aux jardiniers urbains (60%). Les jardiniers ont confirmé cette conclusion et ont ajouté qu'en plus de l'insuffisance, les conditions d'obtention de crédit ne conviennent pas au jardinage (aucune période différée, taux d'intérêt élevé et délais de remboursement très courts). Ils ont souligné que la réticence des institutions financières à fournir des prêts aux jardiniers était une contrainte à l'obtention de crédits.

Synthèse et recommandations

L'étude a mis en évidence certains facteurs clés de l'activité du jardinage dans deux (2) grandes villes de la République du Benin. Les résultats obtenus ont révélé que le jardinage urbain est une activité à prédominance masculine et est majoritairement pratiquée par les adultes et les jeunes. Ceci est contraire à d'autres pays africains tels que le Kenya, le Zimbabwe, le Cameroun, la République Démocratique du Congo, la Guinée-Bissau, la Zambie et la République Centre-Africaine où le jardinage est très souvent pratiqué par des femmes (Tibesigwa et Visser, 2015). Plus de la moitié des jardiniers ont été à l'école ; au moins cinquante pourcent (50%) et quinze pourcent (15%) d'entre eux ont respectivement atteint l'école secondaire et l'université. Cela implique que la plupart d'entre eux ont démarré cette activité à cause du manque d'autres opportunités. Le jardinage semble toutefois être si rentable que la majorité d'entre eux peut se permettre l'achat et l'entretien d'au moins une motocyclette ; quatre pourcent (4%) d'entre eux ont même été capables de s'acheter une voiture. De même, les jardiniers vivent dans des environnements plutôt confortables (électricité, radio, télévision) en construisant ou en louant leurs maisons ; ce qui signifie que le jardinage urbain fournit assez de revenus permettant aux jardiniers de satisfaire les besoins de base ou encore que les jardiniers urbains sont dans de meilleures conditions et possèdent le temps et les ressources nécessaires à l'activité de jardinage. Dans cette perspective, les institutions gouvernementales pourraient maximiser les potentialités de cette activité afin d'encourager la jeunesse à s'impliquer davantage dans le secteur et réduire le taux de chômage des jeunes au Benin. Le pays a par exemple adopté depuis 2015 une stratégie de promotion de l'agriculture urbaine et péri-urbaine. Tenant compte du niveau d'expériences et de connaissances locales des jardiniers qui considèrent l'accès à l'eau, la qualité du sol et la qualité de l'eau comme étant les trois (3) critères les plus déterminants dans la sélection d'un espace pour le jardinage, le gouvernement pourrait créer un large espace sur lequel la jeunesse béninoise pourrait exprimer son potentiel dans ce secteur en plein essor. Cette stratégie est déjà mise en œuvre par certaines institutions publiques qui ont accordé des contrats de libre accès à cinquante pourcent (50%) des jardiniers depuis plus de dix (10) ans déjà dans les villes. Cela implique que les autorités publiques peuvent être un important acteur pour le développement des jardins communautaires urbains si l'environnement institutionnel y est favorable. Le focus group de discussion a indiqué que l'intégration graduelle de l'agriculture urbaine dans les politiques urbaines et les plans d'utilisation des terres, la promotion de l'agriculture verticale et l'appui des autorités locales pour la création d'espaces destinés à l'agriculture urbaine à travers la promotion de l'intercommunalité sont trois (3) options de politiques pour adresser le manque d'espace en milieu urbain.

Les jardiniers s'impliquent plus dans cette activité pour la génération de revenus, ce qui peut expliquer pourquoi ils ne destinent qu'une infime partie de leur production à leur propre consommation et achètent une grande quantité de nourriture pour leur propre consommation. Cependant, vingt-six pourcent (26%) de ces jardiniers ont vécu des situations au cours desquelles ils n'avaient aucun repas (4%) ou n'en avaient qu'un seul (22%) par jour. Cette situation, qui est plus évidente à Cotonou qu'à Porto-Novo, a été confirmée lorsque les jardiniers ont été questionnés sur l'état de leur sécurité alimentaire sur une année ; ce qui révèle la présence de très pauvres et de pauvres parmi les jardiniers. De même, parmi les jardiniers qui avaient attesté d'une amélioration de la qualité de leur nourriture, quarante pourcent (40%) ne pouvaient se permettre un repas équilibré ou culturellement accepté presque tous les mois de l'année. Cette réalité sous-entend que la participation active au jardinage ne garantit pas une totale sécurité alimentaire. En analysant, par exemple, les types de nourritures consommés au cours d'une journée, il a été trouvé que seuls six (6) groupes de nourriture (céréales ; légumineuses, noix et graines ; légumes ; poissons et produits maritimes ; huiles et matières grasses ; divers) parmi les douze (12) groupes espérés étaient consommés avec une absence particulière d'importants groupes comme la viande, les œufs, et les produits laitiers. Par conséquent, les organisations de la société civile pourraient susciter une prise de conscience chez les jardiniers quant à l'importance de manger des repas équilibrés. Le gouvernement peut aussi renforcer les capacités des services de vulgarisation agricole afin d'inclure les questions de nutrition dans les conseils agricoles car l'amélioration de la qualité de l'alimentation dépend aussi bien de plusieurs facteurs socio-culturels et d'hygiène que de facteurs liés à l'éducation. Le focus group de discussion a proposé la promotion de l'agriculture intégrée (jardinage et élevage) et l'approvisionnement en fertilisants spécifiques au jardinage à moindres coûts afin d'accroître le rendement et les revenus.

Un sens élevé d'organisation a été observé chez les jardiniers qui, sont essentiellement organisés en coopératives et payent régulièrement (par semaine, par mois, par an) une cotisation de membre. Ces cotisa-

tions sont normalement destinées à l'achat de fertilisants et de semences mais en pratique les jardiniers achètent individuellement leurs intrants. Ces coopératives sont régulées par un comité de gestion élu dans cinquante pourcent (50%) des cas. Les jardiniers reconnaissent l'autorité du comité, partagent les responsabilités pour les tâches communes (surveillance des sites, participation aux réunions, aides aux autres membres) et ont une constitution. Tout ceci implique que le système de gestion des coopératives est efficace, bien que certains aspects tels que les accords sur les règles de propriétés (parcelles individuelles ou communes / partage équitable des profits) restent à être revus. Cependant, peu de jardiniers utilisent les régimes conjoints pour l'achat collectif d'intrants et la vente collective des produits. Nous pouvons en déduire qu'il est encore possible de trouver des motivations financières pouvant encourager les jardiniers à valoriser leurs forces communes pour échanger avec des partenaires externes (fournisseurs, clients). Déjà, ceux qui sont insatisfaits par leurs expériences individuelles sont ouverts à des régimes conjoints si les questions de confiance et d'adaptation à leurs besoins sont réglées. Ceci influencerait également le transport des produits qui est diversement (propre transport, location de taxi, etc.) utilisé par les jardiniers. Ils pourraient utiliser leur pouvoir de négociation pour obtenir de meilleurs prix sur les intrants et les produits et améliorer les modalités de transport ; ce qui réduira considérablement les coûts du transport et augmenterait leurs revenus. Le focus group de discussion a proposé la création de marchés de produits maraichers où les jardiniers pourraient acheminer leurs produits pour la vente ; la réduction des importations de légumes par le gouvernement et la sensibilisation des jardiniers quant aux forces d'une coopérative comme un moyen d'accroître la demande des produits et d'encourager les régimes conjoints. Une composante additionnelle de recherche pourrait se concentrer sur la création d'une chaîne de valeurs qui pourrait être organisée comme un effort collectif des jardiniers participants.

La majorité des jardiniers a obtenu du crédit en groupe et auprès d'institutions financières. Cependant, le montant du crédit est insuffisant pour la plupart des jardiniers qui, ont désormais la volonté d'en obtenir plus en groupe. Tandis que la plupart des jardiniers destinent le crédit à plusieurs objectifs (fertilisants, semences, pesticides, équipements), un grand nombre d'entre eux (23 %) le détournent de ces objectifs lorsqu'ils sont confrontés à des situations ou circonstances familiales imprévues. Cette situation peut affecter aussi bien les jardiniers concernés que d'autres voulant bénéficier d'un crédit pour l'agriculture. Nous supposons que cela expliquerait le fait que certains jardiniers ne soient pas enclins à demander du crédit en groupe. Par conséquent, il est possible de travailler avec les jardiniers afin de les sensibiliser sur leur pouvoir de négociation, en tant que coopératives, avec des entités externes. Ce pouvoir de négociation pourrait aussi agir sur leurs chances d'obtenir assez de crédit pour la production. La sensibilisation et le renforcement des capacités des jardiniers sur l'usage du crédit sont cruciaux afin d'éviter des situations où les quelques rares institutions voulant financer les activités agricoles se raviseraient. Tandis que ces recommandations peuvent être mises en œuvre par les organisations de la société civile, le gouvernement pourrait également jouer deux (2) rôles majeurs : (i) l'assignation des services de vulgarisation afin d'assurer un soutien à long terme même en l'absence d'autres partenaires et (ii) l'établissement d'un fonds de garantie qui encouragerait les institutions financières à prendre plus de risques dans le financement de l'agriculture. Ceci pourrait en outre réduire considérablement le niveau de pauvreté au sein des jardiniers et créer des bénéfices supplémentaires tels que la satisfaction des besoins croissants en aliments et la fourniture d'aliments locaux et sains à la communauté. Le focus groupe de discussion a indiqué que le soutien du Fonds National de Développement de l'Agriculture (FNDA) aux producteurs pour faciliter l'accès au crédit (réduction du taux d'intérêt et augmentation des délais de remboursement) et l'établissement d'un fonds de garantie au sein des structures financières afin de réduire les risques agricoles et d'encourager ces structures à financer le jardinage sont deux (2) options clés de politiques.

L'activité du jardinage pourrait contribuer à l'émancipation des femmes. Par exemple, le jardinage leur fournirait non seulement des ressources financières pour leurs propres dépenses, mais aussi améliorerait leur statut social dans les ménages et la communauté. Il peut également changer leur position dans le processus de prise de décisions dans les ménages et leur permettre d'exercer un certain contrôle sur l'utilisation et l'allocation des ressources du ménage. Par ailleurs, le jardinage urbain peut avoir des avantages économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux. En effet, le jardinage permet à d'autres

acteurs économiques, tels que les intermédiaires, d'entrer dans la chaîne de valeur et de générer des profits. Pendant que le jardinage peut contribuer également à recycler déchets urbains à travers la fabrication de compost, il peut aussi participer à la conservation de la culture car le jardinage est un reflet de l'héritage culturel à travers les techniques de plantation et de récolte.

Parmi les contraintes susceptibles de limiter le développement des jardins communautaires, l'accès à la terre et l'insécurité foncière, le manque de capital financier et la faible implication des autorités publiques sont les plus importants selon les jardiniers. En général, les municipalités ne sont pas encore très enclines actuellement à résoudre ces problèmes. Ceci requiert donc un plaidoyer au niveau des autorités locales et gouvernementales afin de véritablement adresser ces défis. Pour cela, les recommandations politiques incluent (i) la promotion de partenariats intercommunaux afin de fournir aux villes de larges espaces destinés à l'agriculture urbaine, (ii) l'amélioration de la planification urbaine intégrant le jardinage urbain comme un type d'utilisation de la terre et (iii) la constitution d'un fonds de garantie afin d'encourager les institutions financières à financer l'agriculture. Toutefois, les jardiniers sont aussi encouragés à améliorer leur niveau actuel de coopération qui, actuellement ne leur permet pas encore d'utiliser durablement le potentiel des coopératives. De plus, l'étude a montré que l'accès à une source d'eau fiable et saine, le coût élevé des intrants, le fonctionnement du marché et le manque de compétences agricoles limitent le développement de l'activité du jardinage. Les solutions proposées pour adresser ces questions incluent : (i) la volonté politique pour la sécurisation foncière afin de favoriser l'investissement dans les systèmes d'irrigation, (ii) les réglementations (ouverture du secteur de la fourniture d'intrants à d'autres investisseurs, réductions douanières, limitation de l'importation de légumes) pour accroître la production, l'exportation et l'accès aux produits locaux et (iii) l'adaptation des programmes de renforcement de capacités et des services de vulgarisation aux besoins réels des jardiniers. De même, il est recommandé aux jardiniers de rechercher des informations de marché pertinentes (autres villes et pays) pour établir des contacts de vente directs avec les clients.

Références

Draper, C., Freedman, D. (2010), 'Review and analysis of the benefits, purposes, and motivations associated with community gardening in the United States'. *Journal of Community Practice* 18 (4): 458–492.

Game, I. and Primus, R. (2015), *Urban Agriculture*. State University of New York, College of Forestry and Environmental Science: New York, p13.

Gerster-Bentaya, M. (2013), 'Nutrition-sensitive urban agriculture'. Food Security 5 (5): 723–737.

FAO (2018) 'Urban agriculture: FAO's role in urban agriculture'. *Food and Agriculture Organization of the United Nations* [website] <http://www.fao.org/urban-agriculture/en/ > accessed 2 May 2018.

FAO (2012), *Growing greener cities in Africa.* Rome: Food and Agriculture Organization of the United Nations.

FAO (1999), 'Issues in Urban Agriculture'. *FAO Spotlight Magazine*, January.

Karanja, N. and Njenga, M. (2011), 'State of the World 2011: Innovations that Nourish the Planet. Brief on Chapter 10, Feeding the Cities'. *Worldwatch Institute*

Irvine, S., Johnson, L. and Peters, K. (1999), 'Community gardens and sustainable land use planning: A case study of the Alex Wilson community garden'. *Local Environment* 4: 33-46.

Lovell, S.T. (2010), 'Multifunctional urban agriculture for sustainable land use planning in the United States'. *Sustainability* 2: 2 499–2 522.

Mkwambisi, D.D., Fraser, E.D.G., et al. (2011), 'Urban agriculture and poverty reduction: evaluating how food production in cities contributes to food security, employment and income in Malawi'. *Journal of International Development* 23: 181–203.

Ngome, I., Foeken, D. (2012), '"My garden is a great help": gender and urban gardening in Buea, Cameroon'. *GeoJournal* 77: 103–118.

Poulsen M. N., McNab P. R., Clayton M. L. and Neff R. A. (2015), 'A systematic review on urban agriculture and food security impacts in low-income Nombreries'. *Journal of* http://dx.doi.org/10.1016/j.foodpol.2015.07.002*Food Policy* 55 (8):131–146.

Ruel, M.T., Garrett, J.L., et al (1998), 'Urban challenges to food and nutrition security: A review of food security, health and caregiving in the cities'. *International Food Policy Research Institute*

Saldivar-Tanaka, L. and Krasny, M. (2004), 'Culturing community development, neighborhood open space, and civic agriculture: the case of Latino community gardens in New York City'. *Agriculture and Human Values* 21: 399–412.

Stephan, B., Carl, F. and Johan, C. (2010), 'Social-ecological memory in urban gardens: retaining the capacity for management of ecosystem services'. *Global Environmental Change* 20: 255-265.

Teig, E., Amulya, J., et al. (2009), 'Collective efficacy in Denver, Colorado: strengthening neighborhoods and health through community gardens'. *Health Place* 15 (4): 1 115–1 122.

Tibesigwa, B. and Visser, M. (2015), 'Small-scale subsistence farming, food security, climate change and adaptation in South Africa: Male-female headed households and urban-rural nexus'. *Economic Research Southern Africa* Working paper 527, June 2015.

Van Veenhuizen, R. (editor) (2006), *Cities farming for the future: Urban agriculture for green and productive cities.* Leusden: RUAF/ IDRC/ IIRR

Wakefield, S., Yeudall, F., et al. (2007), 'Growing urban health: Community gardening in South-East Toronto'. *Health Promotion International* 22 (2): 92–101.

Warren, E., Hawkesworth, S., et al. (2015), 'Investigating the association between urban agriculture and food security, dietary diversity, and nutritional status: a systematic literature review'. *Food Policy* 53: 54–66.

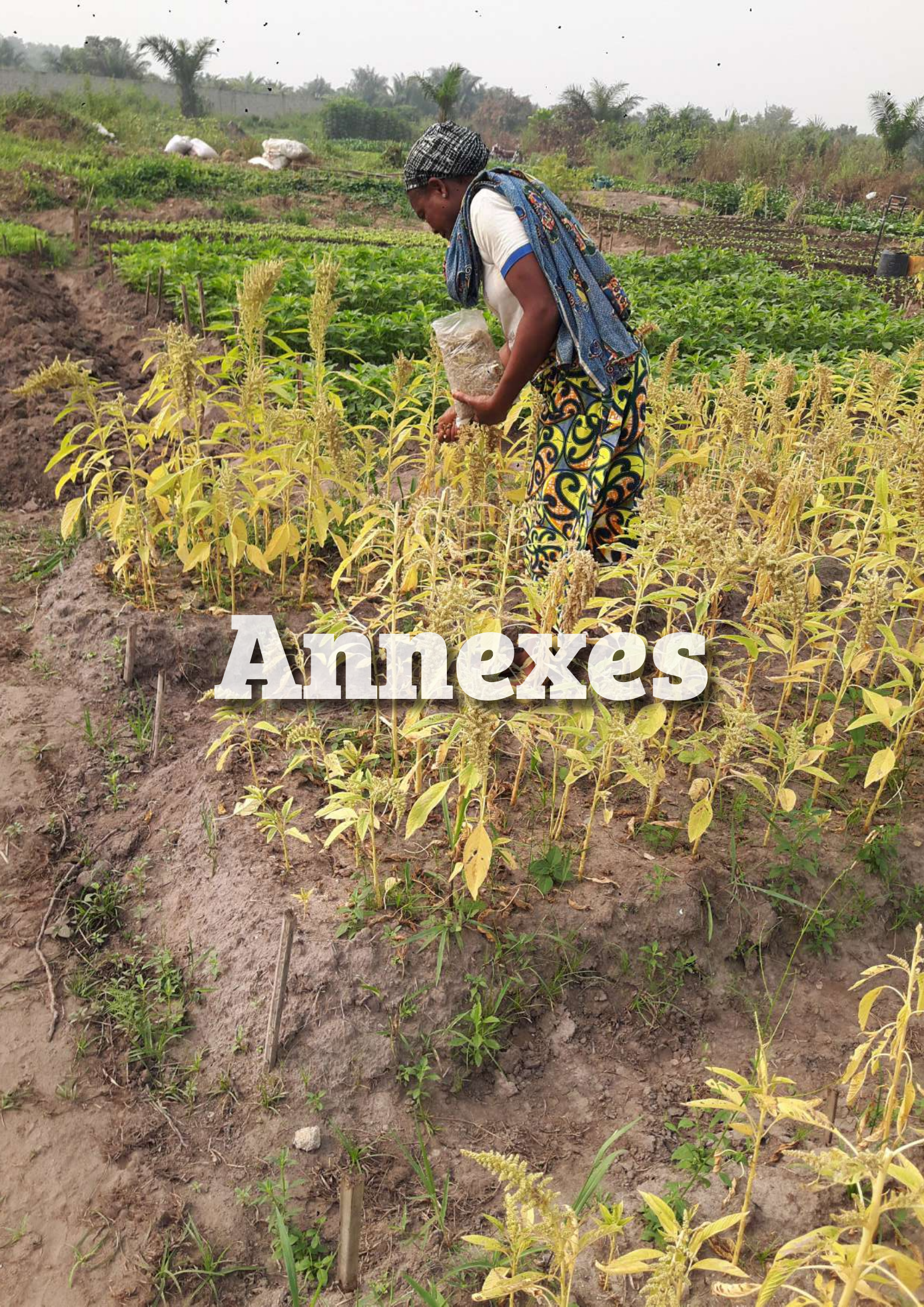

Annexes

Tableau A 1: Age des jardiniers

CLASSE D'ÂGES	NOMBRE	POURCENTAGE
Classe d'âges	87	33.59
Classe1 (<35 ans)	111	42.86
Classe2 (35-50 ans)	61	23.55

N=259; valeurs manquantes=2

Tableau A 2 : Répartition des jardiniers par genre

SEXE	NOMBRE	POURCENTAGE
Femme	57	21.84
Homme	204	78.16

N=261

Tableau A 3 : Niveau d'étude atteint.

A1.1. QUEL NIVEAU D'ÉTUDE AVEZ-VOUS ATTEINT ?		
A1.1	NOMBRE	POURCENTAGE
Primaire	54	33.54
Secondaire	83	51.55
Universitaire	24	14.91

N=161

Tableau A 4 : Diplôme le plus élevée obtenue

A1.2. QUEL EST LE PLUS HAUT DIPLOME QUE VOUS AVEZ OBTENU ?		
A12	NOMBRE	POURCENTAGE
BAC (secondaire)	12	07.45
BEPC (secondaire)	26	16.15
CAP (secondaire)	1	0.62
CEP (primaire)	71	44.10
DTI (secondaire)	2	01.24
Licence (universitaire)	8	04.97
Maitrise (universitaire)	3	01.86
Master (universitaire)	1	0.62
Na	37	22.98

N=161

Tableau A 5 : Lecture de l›alphabétisation

A1.3. POUVEZ-VOUS LIRE EN FRANÇAIS ?		
A13	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	15	09.32
Oui	146	90.68

N=161

Tableau A 6: Ecriture littéraire

A1.4. POUVEZ-VOUS ÉCRIRE EN FRANÇAIS ?		
A14	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	18	11.18
Oui	143	88.82

N=161

Tableau A 7 : Propriété des moyens de transport : nombre de voitures

N MOTOS	NOMBRE	POURCENTAGE
0	157	95.73
1	7	4.27

N=164

Tableau A 8 : Propriété des moyens de transport : nombre de motos

N MOTORBIKE	NOMBRE	POURCENTAGE
0	6	3.66
1	149	90.85
2	7	4.27
3	2	1.22

N=164

Tableau A 9 : Propriété des moyens de transport : nombre de vélos

N VÉLOS	NOMBRE	POURCENTAGE
0	159	96.95
1	4	2.44
2	1	0.61

N=164

Tableau A 10: Logement: autres

A3 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Dans la grande maison familiale	5	27.78
Dans le jardin	6	33.33
Na	6	33.33
Soutien de l'Etat	1	5.56

N=18

Tableau A 11 : Logement : moyen de possession de sa propre maison

A3.1 COMMENT L'AVEZ-VOUS OBTENU ?		
A AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Patrimoine	29	45.31
Nous avons construit / acheté la maison	34	53.13
Na	1	1.56

N=64

Tableau A 12: Logement : nombre de pièces dans une maison propre

VARIABLES	NOMBRE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
A311	64	1.000	3.000	4.000	5. 000	14.000

Tableau A 13 : Logement : électricité dans sa propre maison

A3.1.1 AVEZ-VOUS DE L'ÉLECTRICITÉ DANS VOTRE MAISON ?		
A312	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	6	9.38
Oui	58	90.63

N=64

Tableau A 14 : Logement : réfrigérateur dans sa propre maison

A3.1.2 AVEZ-VOUS UN RÉFRIGÉRATEUR DANS VOTRE MAISON ?		
A313	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	48	75.00
Oui	16	25.00

N=64

Tableau A 15 : Logement : télévision / radio dans sa propre maison

A3.1.3 AVEZ-VOUS LA TÉLÉVISION / RADIO DANS VOTRE MAISON ?		
A314	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	5	7.81
Oui	59	92.19

N=64

Tableau A 16: Logement : nombre de pièces dans la location

A3.2. COMBIEN DE CHAMBRES DANS LA LOCATION ?						
VARIABLE	NOMBRE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
A32	101	1.0000	2.0000	2.0000	2.0000	4.0000

Tableau A 17: Logement : responsabilité des coûts de location

A.3.2.1 ÊTES-VOUS RESPONSABLE DES FRAIS DE LOCATION ?		
A321	NOMBRE	POURCENTAGE
Oui, je suis responsable	94	93.07
Membres de la famille	7	6.93

N=101

Tableau A 18: Logement : réfrigérateur dans la location

A3.2.2 AVEZ-VOUS UN RÉFRIGÉRATEUR DANS VOTRE CHAMBRE ?		
A322	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	90	89.11
Oui	10	9.90
Na	1	0.99

N=101

Tableau A 19: Logement : télévision / radio dans la location

A3.2.3 AVEZ-VOUS LA TÉLÉVISION / RADIO DANS VOTRE CHAMBRE ?		
A323	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	14	13.86
Oui	87	86.14

N=101

Tableau A 20: Autres activités à côté du jardinage : types d'activités

A4.1. QUEL GENRE D'AUTRES ACTIVITÉS PRATIQUEZ-VOUS ?		
A41	NOMBRE	POURCENTAGE
Taxi-motos	17	15.18
Commerce	35	31.25
Securité	7	6.25
Autres	53	47.32

N=112

Tableau A 21: Autres activités à côté du jardinage : nombre de jours par mois

A4.2. COMBIEN DE JOURS PAR MOIS PRATIQUEZ-VOUS CES AUTRES ACTIVITÉS ?		
A42	NOMBRE	POURCENTAGE
Période1 (<10)	20	17.86
Période2 (10-<20)	31	27.68
Période3 (>=20)	61	54.46

N=112

Tableau A 22: Autres activités à côté du jardinage : des mois de pratique

MOIS	NOMBRE (N=112)	POURCENTAGE
Janvier	111	99.11
Février	110	98.21
Mars	110	98.21
Avril	108	96.43
Mai	108	96.43
Juin	107	95.54
Juillet	102	91.07
Août	105	93.75
Septembre	105	93.75
Octobre	107	95.54
Novembre	111	99.11
Décembre	111	99.11

N=112

Tableau A 23: Autres activités à côté du jardinage : part du temps consacré à chaque activité

ACTIVITY	MEAN	MEDIAN	MIN	MAX
Allotment garden	61.14	60	20	95
Motorbike-taxi	37.06	40	15	60
Commerce	40.68	40	25	70
Construction	0	0	0	0
Security	43.33	40	30	70
Others (specify)	35.47	30	5	80

Tableau A 24: Raison de l'engagement dans les jardins familiaux : autres

B1AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Patrimoine	1	14.29
Première opportunité	1	14.29
Na	1	14.29
Passion	4	57.14

N=7

Tableau A 25: Composition des types de systèmes de jardins familiaux

TYPE DE SYSTÈME DE PRODUCTION	COMPOSITION DES ALIMENTS ET / OU DES ANIMAUX CULTIVÉS
Légumes seulement	Carotte, laitue, Vernonia, poivre, tomate, amarante, choux, grande morelle, betterave rouge, Crincrin, menthe, bâle, radis, poivre, concombre, courgette, coriandre, navet, persil, haricots verts, oignon
Légumes + cultures vivrières	Légumes + mayence, soja, manioc, arachide
Légumes + élevage	Veg + Porc, poulet, chèvre
Légumes + aquaculture	0
Légumes + cultures vivrieres + élevage	Légumes + cultures de base et haricots + canards
Légumes + cultures vivrieres + aquaculture	0
Légumes + cultures vivrieres + élevage + aquaculture	0

Tableau A 26: Période de jardinage

B5. EST-CE QUE VOUS CULTIVEZ TOUTE L'ANNÉE ?		
B5	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	16	6,13
Oui	245	93,87

N=261

Tableau A 27: Période de jardinage : saison de culture

B5.1 AU COURS DE QUELLE SAISON CULTIVEZ-VOUS ?		
B51	NOMBRE	POURCENTAGE
saison sèche	10	62.50
saison des pluies	1	6.25
Autres	4	25.00
Na	1	6.25

N=16

Tableau A 28: Période de jardinage : autres

B51 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Février à Avril	1	25
Na	1	25
Quand il n'y a pas d'inondation (09 mois)	2	50.00

N=4

Tableau A 29: Distribution du produit

MOTIFS JUSTIFIANT LE PARTAGE	NOMBRE	POURCENTAGE
Auto-consommation	219	83.91
Vente	261	100.00
Salaires des travailleurs à payer en kg	16	6.13
Cadeau à des amis / autres membres de la famille	121	46.36

N=261

Tableau A 30: Distribution du produit : auto-consommation

TOTAL VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
Auto-consommation (%)	219	0	12.822	1. 000	5.000	10.000	20. 000	40.000

Tableau A 31: Distribution du produit : vente

TOTAL VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
Vente (%)	261	0	86.046	50.000	80. 000	90.000	95.000	100. 000

Tableau A 32: Répartition du produit : salaires des travailleurs à payer en kg

TOTAL VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
Salaire des travailleurs_ Kg (%)	16	0	7. 938	5. 000	5. 000	6. 000	10. 000	16. 000

Tableau A 33: Distribution du produit : cadeau aux amis / autres membres de la famille

TOTAL VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
Cadeau a des amis (%)	120	1	5. 575	1. 000	2. 000	5. 000	9. 500	25. 000

Tableau A 34: Sources de la nourriture consommée dans le ménage

MOYENS D'ACHAT DE NOURRITURE	NOMBRE	POURCENTAGE
Production propre	214	81.99
Achat	261	100.00
Cadeau d'amis / autres membres de la famille	36	13.79

N=261

Tableau A 35: Sources des aliments consommés dans le ménage : production propre

TOTAL VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
Production propre (%)	214	0	19.73	1.00	5.00	10.00	25.00	80.00

Tableau A 36: Sources des aliments consommés dans le ménage : achat

TOTAL VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
Achat (%)	261	0	82.56	15.00	75.00	90.00	97.00	100.00

Tableau A 37: Sources de la nourriture consommée dans le ménage: cadeau des amis / autres membres de la famille

TOTAL VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
Cadeau à des amis (%)	36	0	9.08	1.00	5.00	5.00	10.00	70. 00

Tableau A 38: Part des jardiniers par la nourriture consommée pendant une journée

GROUPES D'ALIMENTS	NOMBRE	POURCENTAGE
Céréales (blé, riz, maïs, sorgho, mil, etc.)	234	89.66
Racines, tubercules et bananes plantains (Pommes de terre, patates douces, ignames, noix de coco, manioc, etc.)	105	40.23
Légumineuses, noix et graines (haricots, pois secs, lentilles, arachides, arachides, noix de coco, noix de cajou, graines de sésame, soja)	136	52.11
Légumes (betteraves, carottes, poireaux, oignons, ail, gombo, germes de soja, feuilles de betterave, chou, feuilles de manioc, laitue, épinards, persil, feuilles de patates douces, tomates, concombres, poivrons frais, champignons)	217	83.14
Fruits (bananes sucrées, oranges, mandarines, pamplemousses, citrons, limettes, avocats, olives, pommes, abricots, baies, cerises, goyaves, mangues, melons, papayes, fruits de la passion, poires, ananas, fruits rouges, pastèques, durian, fruit étoilé, fruits indigènes locaux)	120	45.98
Viandes (boeuf, porc, chèvre, mouton, buffle, lapin, "viande sauvage", poulet, canard, oie, pigeon, dinde, pintade, insectes)	77	29.50
Poissons et fruits de mer (saumon, truite, hareng, maquereau, morue, aiglefin, langouste, crabe, crevette, huîtres)	203	77.78
Lait et produits laitiers (lait liquide, lait en poudre, fromage, crème, yaourt, crème glacée, fromage, lait caillé)	49	18.77
Œufs (œufs de poule, œufs de canard, œufs d'oie, œufs de tortue)	55	21.07
Huiles et graisses (huiles végétales, huile d'arachide, huile de palme, margarine, beurre, beurre de karité, mayonnaise)	216	82.76
Boissons (bières industrielles, vins, bières locales, jus de fruits, boissons gazeuses, café, thé)	88	33.72
Divers (épices, sel, sucre, miel, sirops, confitures, canne à sucre, vinaigre, ketchup, moutarde, gomme à mâcher, chocolat, bonbons)	141	54.02

Tableau A 39: Accessibilité des repas équilibrés par an

C10. AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, À QUELLE FRÉQUENCE VOUS NE POUVIEZ PAS VOUS PERMETTRE DE MANGER DES REPAS ÉQUILIBRÉS ?		
C10	NOMBRE	POURCENTAGE
Presque tous les mois	19	7.28
Quelques mois mais pas tous les mois	81	31.03
Dans seulement 1 ou 2 mois	112	42.91
Jamais vrai pour moi au cours des 12 derniers mois	49	18.77

N=261

Tableau A 40: Abordabilité alimentaire acceptable pour la culture en un an

C11. COMBIEN DE FOIS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS AVEZ-VOUS MANGÉ UNE NOURRITURE MOINS PRÉFÉRÉE PARCE QUE VOUS NE POUVIEZ PAS VOUS PERMETTRE UNE NOURRITURE CULTURELLEMENT ACCEPTABLE ?		
C11	NOMBRE	POURCENTAGE
Presque tous les mois	10	3.83
Quelques mois mais pas tous les mois	81	31.03
en seulement 1 ou 2 mois	105	40.23
Jamais arrive pour moi au cours au cours des 12 derniers mois	65	24.90

Tableau A 41: Quantité de nourriture consommée au cours de l'année

C12. À QUELLE FRÉQUENCE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, VOUS OU D'AUTRES ADULTES DU MÉNAGE AVEZ-VOUS RÉDUIT LA TAILLE DE VOS REPAS OU SAUTÉ DES REPAS PARCE QU'IL N'Y AVAIT PAS ASSEZ DE NOURRITURE OU D'ARGENT POUR ACHETER DE LA NOURRITURE ?		
C12	NOMBRE	POURCENTAGE
Presque tous les mois	1	0.38
Quelques mois mais pas tous les mois	73	27.97
Dans seulement 1 ou 2 mois	56	21.46
Jamais vrai pour moi au cours des 12 derniers mois	129	49.43
Na	2	0.77

N=261

Tableau A 42: Quantité de nourriture consommée par les enfants dans l'année

C13. AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, À QUELLE FRÉQUENCE LES ENFANTS NE MANGEAIENT-ILS PAS ASSEZ PARCE QUE VOUS NE POUVIEZ TOUT SIMPLEMENT PAS VOUS PERMETTRE DE MANGER SUFFISAMMENT ?				
C13	NOMBRE	FRÉQUENCE CUMMULÉE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMMULÉ
Quelques mois mais pas tous les mois	40	40	15.33	15.33
Dans seulement 1 ou 2 mois	28	68	10.73	26.05
Jamais vrai pour moi au cours des 12 derniers mois	188	256	72.03	98.08

C13. AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, À QUELLE FRÉQUENCE LES ENFANTS NE MANGEAIENT-ILS PAS ASSEZ PARCE QUE VOUS NE POUVIEZ TOUT SIMPLEMENT PAS VOUS PERMETTRE DE MANGER SUFFISAMMENT ?				
C13	NOMBRE	FRÉQUENCE CUMMULÉE	POURCENTAGE	POURCENTAGE CUMMULÉ
Na	5	261	1.92	100.00

N=261

Tableau A 43: Amélioration de la qualité alimentaire après le début du jardinage : raisons d'absence d'amélioration

C14.1 QUELLES SONT LES RAISONS POUR LESQUELLES LE JARDINAGE N'A PAS AMÉLIORÉ LA QUALITÉ DE VOS REPAS ?		
C141	NOMBRE	POURCENTAGE
Pas de rendement pour la consommation domestique	1	25.00
Je ne cultive pas ce que je consommé	3	75.00

N=261

Tableau A 44: Type d'organisation

D1.1 QUEL EST LE TYPE D'ORGANISATION ?		
D11	NOMBRE	POURCENTAGE
Groupe informel	11	4.74
Cooperative formelle	219	94.40
Na	2	0.86

N=232

Tableau A 45: Membres de l'organisation

D1.2 COMBIEN DE PERSONNES SONT MEMBRES DE L'ORGANISATION ? D1.2.1 COMBIEN D'HOMMES SONT MEMBRES DE L'ORGANISATION ? D1.2.2 COMBIEN DE FEMMES SONT MEMBRES DE L'ORGANISATION ?								
Variables	Nombre	N*	Moyenne	Minimum	Q1	Médiane	Q3	Maximum
D12	229	3	73.48	6.00	12.00	42.00	60.00	400.00
D121	226	6	58.95	0.000000000	9.00	37.00	54.00	310.00
D122	229	6	14.74	0.000000000	3.00	5.00	10.00	100.00

Tableau A 46: Cotisations

D1.3 COTISEZ-VOUS DANS L'ORGANISATION ?		
D13	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	52	22.41
Oui	179	77.16

D1.3 COTISEZ-VOUS DANS L'ORGANISATION ?		
D13	NOMBRE	POURCENTAGE
Na	1	0.43

N=232

Tableau A 47: Cotisations: périodicité

D1.3.1 QUELLE EST LA PÉRIODICITÉ DES COTISATIONS ?		
D131	NOMBRE	POURCENTAGE
Bimensuel	16	8.94
Quotidien	4	2.23
Quatre mois	9	5.03
Semestriel	1	0.56
Mensuel	55	30.73
Trimestriel	2	1.12
Hebdomadaire	36	20.11
En cas de besoin	10	5.59
Annuel	46	25.70

N=179

Tableau A 48: Cotisations : cotisation payée respectivement par mois, année et semaine

D1.3.2 COMBIEN DE CONTRIBUTION VERSEZ-VOUS AU GROUPE PAR PÉRIODE ?								
VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
D132	55	0	1844	200	1000	1500	2500	10000
D132_1	46	0	2846	100	2000	2000	2000	12000
D132_2	36	0	438.9	100.0	500.0	500.0	500.0	500.0

Tableau A 49: Cotisations : objet de la cotisaton (premier choix)

D1.3.3 QUELS SONT LES FRAIS DE CONTRIBUTION ? (PLUS, D'UNE RÉPONSE POSSIBLE)		
D133_8	NOMBRE	POURCENTAGE
bail foncier commun	4	2.23
achat de terrain commun	19	10.61
achat d'engrais	77	43.02
achat de semences	5	2.79
achat d'équipement de jardinage	14	7.82
crédit aux membres	6	3.35
aide sociale aux membres	22	12.29
Autres	29	16.20
Na	3	1.68

N=179

Tableau A 50: Cotisations : objet de la cotisation (second choix)

D1.3.3 QUELS SONT LES FRAIS DE CONTRIBUTION ? (PLUS, D'UNE RÉPONSE POSSIBLE)		
D133_2	NOMBRE	POURCENTAGE
bail foncier commun	4	2.23
achat d'engrais	8	4.47
achat de semences	65	36.31
achat d'équipement de jardinage	7	3.91
crédit aux membres	9	5.03
aide sociale aux membres	8	4.47
Na	78	43.58

N=179

Tableau A 51: Election du comité

D1.4.1 LE COMITÉ EST-IL ÉLU ?		
D141	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	115	50.22
Oui	114	49.78

N=229

Tableau A 52: Election du comité : formation du comité

D1.4.2 COMMENT LE COMITÉ EST-IL FORMÉ ?		
D142	NOMBRE	POURCENTAGE
Par les premiers occupants du terrain	10	8.70
Par les anciens	20	17.39
Autres	85	73.91

N=115

Tableau A 53: Election du comité : autre formation du comité

D1.4.2 AUTRERS	NOMBRE	POURCENTAGE
Capacité à gérer	16	18.82
Honnêteté	4	4.71
Na	7	8.24
Désignation simple	58	68.24

N=85

Tableau A 54: Mandat du comité

D1.4.3 LE COMITÉ A-T-IL UN MANDAT ?		
D143	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	55	24.02
Oui	174	75.98

N=229

Tableau A 55: Reconnaissance de l'autorité du leader / conseil coopératif

D1.5 RECONNAISSEZ-VOUS L'AUTORITÉ DU LEADER / CONSEIL COOPÉRATIF ?		
D143	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	9	3.88
Oui	222	95.69
Na	1	0.43

N=232

Tableau A 56: Reconnaissance de l'autorité du conseil coopératif : raison de l'absence de reconnaissance

D1.5.1 POURQUOI NE RECONNAISSEZ-VOUS PAS L'AUTORITÉ DU LEADER / CONSEIL COOPÉRATIF ?		
D151	NOMBRE	POURCENTAGE
Je ne fais pas confiance au chef / conseil	3	33.33
aucune valeur ajoutée	5	55.56
Na	1	11.11

N=9

Tableau A 57: Partage de la responsabilité des tâches communes : pratique réelle

D1.7 EST-CE QUE CELA FONCTIONNE DANS LA PRATIQUE ?		
D17	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	30	12.93
Oui	195	84.05
Na	7	3.02

N=232

Tableau A 58: Existence d'une constitution

D1.8 L'ORGANISATION A-T-ELLE UNE CONSTITUTION		
D18	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	3	1.29
Oui	228	98.28
Na	1	0.43

N=232

Tableau A 59: Accord sur les aspects des règles de propriété

D1.9 EXISTE-T-IL UN ACCORD SUR LES ASPECTS DES RÈGLES DE PROPRIÉTÉ (PARCELLES INDIVIDUELLES OU TERRES COMMUNALES / PARTAGE ÉQUITABLEDES BÉNÉFICES) ?		
D19	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	129	55.60
Oui	102	43.97
Na	1	0.43

N=232

Tableau A 60: Moyens d'acquisition du domaine du jardinage : autres

D2. COMMENT AVEZ-VOUS OBTENU LA ZONE OÙ VOUS PRATIQUEZ VOTRE JARDIN ?		
D2 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Appartient au parent d'un membre	3	1.15
Appartient à une personne privée	1	0.38
contrat d'accès gratuit	101	38.70
Na	156	59.77

N=261

Tableau A 61: Contrat de location : montant payé par mois

D2.1 COMBIEN DE CFA PAR MOIS PAYEZ-VOUS POUR LOUER LA ZONE ?								
TOTAL VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
D21	17	0	12588	1000	1000	4000	7000	57000

Tableau A 62: Contrat de location : durée du contrat en années

D2.1 COMBIEN DE CFA PAR MOIS PAYEZ-VOUS POUR LOUER LA ZONE ?								
VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
D211	16	1	3.563	2.000	2.000	2.000	5.000	10.000

Tableau A 63: Contrat de location : type de contrat

D2.1.2 LE CONTRAT EST-IL ÉCRIT OU VERBAL ?		
D212	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	1	5.88
Oui	16	94.12

N=17

Tableau A 64: Contrat d'accès gratuit : type de propriétaire

D2.2 QUI VOUS DONNE UN ACCÈS GRATUIT ?		
D22	NOMBRE	POURCENTAGE
Personne privée	16	12.31
Établissement privé	14	10.77
Étabblissement public	80	61.54
Autres	12	9.23
Na	8	6.15

N=130

Tableau A 65: Contrat d'accès gratuit : type de propriétaire : autres

D22AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
une institution publique (ASECNA)	11	8.46
un espace public	3	2.31
Na	114	87.69
Zone non identifiée	2	1.54

N=130

Tableau A 66: Contrat d'accès gratuit : durée du contrat en années

D2.2.1 PENDANT COMBIEN DE TEMPS VOTRE CONTRAT D'ACCÈS GRATUIT EST-IL AVEC LE PROPRIÉTAIRE ? (DANS DES ANNÉES)								
VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
D221	17	113	14.84	0.250	1.50	5.00	31.00	50.00

Tableau A 67: Contrat d'accès gratuit : type de contrat

D2.2.2 LE CONTRAT EST-IL ÉCRIT OU VERBAL ?		
D222 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	40	30.77
Oui	50	38.46
Na	40	30.77

N=130

Tableau A 68: Nombre d'années de jardinage dans la région

D2.3 PENDANT COMBIEN DE TEMPS TRAVAILLEZ-VOUS DANS LA RÉGION ? (DANS DES ANNÉES)								
VARIABLE	NOMBRE	N*	MOYENNE	MINIMUM	Q1	MÉDIANE	Q3	MAXIMUM
D23	190	71	13.674	1.000	6.000	10.000	20.000	45.000

Tableau A 69: Méthode d'achat des intrants : autres

D3AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
A mix of the two	5	100.00

N=5

Tableau A 70: Achat en commun : satisfaction des jardiniers

D3.1. EST-CE BIEN ORGANISÉ ?		
D31	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	5	9.43
Oui	47	88.68
Na	1	1.89

N=53

Tableau A 71: Achat en commun : raison de non satisfaction

D3.1.1 QU'EST-CE QUI NE FONCTIONNE PAS ?		
D311	NOMBRE	POURCENTAGE
la quantité ne convient pas à mes besoins	2	40.00
Je ne fais pas confiance à l'équipe de gestion / aux autres membres	1	20.00
Na	2	40.00

N=5

Tableau A 72: Achat individuel : satisfaction des jardiniers

D3.2. RÉPOND-IL À VOS BESOINS ?		
D32	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	51	25.50
Oui	146	73.00
Na	3	1.50

N=200

Tableau A 73: Achat individuel : volonté de faire un achat en commun

D3.2.1 SOUHAITEZ-VOUS FAIRE UN ACHAT EN COMMUN ?		
D321	NOMBRE	POURCENTAGE
Oui	49	96.08
Na	2	3.92

N=51

Tableau A 74: Organisation du transport de produits

D4. COMMENT ORGANISEZ-VOUS LE TRANSPORT DU PRODUIT ?		
D31	NOMBRE	POURCENTAGE
propre transport	67	25.67
Location de taxi	6	2.30
Je vends les produits à la ferme	175	67.05
Autres	13	4.98

N=261

Tableau A 75: Organisation du transport de produits : autres

D4AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Livraison	3	23.08
Propre transport et à la ferme	10	76.92

N=13

Tableau A 76: Vente en commun : satisfaction des jardiniers

D5.1 EST-IL BIEN ORGANISÉ ?		
D51	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	4	33.33
Oui	8	66.67

N=12

Tableau A 77: Vente conjointe : raison de non satisfaction

D5.1.1 QU'EST-CE QUI NE FONCTIONNE PAS ?		
D511	NOMBRE	POURCENTAGE
Je ne fais pas confiance à l'équipe de gestion / aux autres membres	1	25.00
La période de vente ne correspond pas à ma période de récolte	2	50.00
Je ne suis pas d'accord avec le prix de vente	1	25.00

N=4

Tableau A 78: Vente individuelle : satisfaction des jardiniers

D5.2. ES-TU SATISFAIT?		
D51	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	33	13.69
Oui	206	85.48
Na	2	0.83

N=241

Tableau A 79: Vente individuelle : volonté de vendre en commun

D5.2.1 SOUHAITEZ-VOUS FAIRE UNE VENTE EN COMMUN ?		
D521	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	5	15.15
Oui	28	84.85

N= 33

Tableau A 80: Vente individuelle : raison de non volonté

D5.2.2 SOUHAITEZ-VOUS FAIRE UNE VENTE EN COMMUN ?		
D522	NOMBRE	POURCENTAGE
Je ne fais pas confiance à l'équipe de direction / aux autres membres	1	20.00
Je ne produis pas la même chose avec les autres membres	1	20.00
J'ai plus de liberté sur le prix	2	40.00
Autres (Évitez les querelles)	1	20.00

N= 5

Tableau A 81: Sous contrat

D5.3. AVEC QUI AVEZ-VOUS UN CONTRAT ?		
D53	NOMBRE	POURCENTAGE
homme de marché	1	50.00
restaurant/hotel	1	50.00

N= 2

Tableau A 82: Sous contrat : durée

D5.3.1. PENDANT COMBIEN DE TEMPS LE CONTRAT EST-IL VALIDE ?		
D531	NOMBRE	POURCENTAGE
par récolte	1	50.00
Na	1	50.00

N= 2

Tableau A 83: Sous contrat : conséquence de l'absence de conformité

D5.3.2. QUE SE PASSE-T-IL SI VOUS NE RESPECTEZ PAS LE CONTRAT ?		
D532	NOMBRE	POURCENTAGE
Je n'ai pas d'autre contrat	1	50.00
Rien	1	50.00

N= 2

Tableau A 84: Crédit de tontine et membres de la famille : raison de ce choix

D6.1. POURQUOI PRENEZ-VOUS LE CRÉDIT DE LA TONTINE / MEMBRES DE LA FAMILLE ?		
D61	NOMBRE	POURCENTAGE
Manque de garantie pour obtenir un crédit auprès d'une institution financière	8	25.81
Faible taux d'intérêt	8	25.81
moins risqué	10	32.26
Autres	4	12.90
Na	1	3.23

N= 31

Tableau A 85: Crédit de tontine et membres de la famille : autres raisons de ce choix

D61 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Procédure longue dans une institution financière	1	25.00
Pas d'accès au crédit formel	3	75.00

N= 4

Tableau A 86: Mécanisme d'obtention de crédit

D6.2 À QUI LE CRÉDIT EST-IL ATTRIBUÉ ?		
D62 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
À un groupe	138	73.80
À moi seul	38	20.32
Autres	4	2.14
Na	7	3.74

N= 187

Tableau A 87: Mécanisme d'obtention de crédit : autres

D62 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
En groupe et seul	4	100.00

N= 4

Tableau A 88: Raisons du crédit hors groupe

D6.2.1 POURQUOI NE PRENEZ-VOUS PAS VOTRE CRÉDIT DANS UN GROUPE ?				
D621 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE		
Je ne fais pas confiance à l'équipe de gestion / aux autres membres	7	16.67		
Je n'obtiendrai pas vraiment le montant dont j'ai besoin	9	21.43		
Je dépends des autres membres avant d'en obtenir un autre	17	40.48		
Autres	5	38	11.90	90.48
Na	4	42	9.52	100.00

N=42

Tableau A 89: Raisons du crédit hors groupe : autres

D61 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Je n'obtiendrai pas le montant dont j'ai besoin et dépend des autres membres avant d'en obtenir un autre	2	40.00
Je ne fais pas confiance à l'équipe de gestion	1	20.00
Je ne fais pas confiance à l'équipe	1	20.00
Nous venons de commencer avec le crédit dans le groupe	1	20.00

N=5

Tableau A 90: Satisfaction du crédit

D6.2.2 LE CRÉDIT CONVIENT-IL À VOS BESOINS ?		
D622	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	104	55.61
Oui	75	40.11
Na	8	4.28

N= 187

Tableau A 91: Satisfaction du crédit : volonté de le prendre en groupe

D6.2.3 AIMERIEZ-VOUS OBTENIR PLUS DE CRÉDIT DANS UN GROUPE ?		
D623	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	18	17.31
Oui	82	78.85
Na	4	3.85

N=104

Tableau A 92: Satisfaction crédit : raisons de ne pas vouloir le prendre en groupe

D6.2.4 POURQUOI NE VOULEZ-VOUS PAS PRENDRE PLUS DE CRÉDIT DANS UN GROUPE ?		
D624	NOMBRE	POURCENTAGE
Je ne fais plus confiance à l'équipe de direction/aux autres membres	1	5.56
Parce que je dépends d'autres membres avant d'en avoir un autre	14	77.78
Autres	3	16.67

N= 18

Tableau A 93: Satisfaction du crédit : autres raisons de ne pas vouloir le prendre en groupe

D624 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
crédit insuffisant	2	66.67
coûts élevés du crédit	1	33.33

N=3

Tableau A 94: Objet du crédit : multi-fonctions

D63	NOMBRE	POURCENTAGE
Achat d'engrais et achat de semences	1	0.67
Achat d'engrais ; achat de semences et achat de pesticides	53	35.57
Achat d'engrais ; achat de semences ; achat de pesticides et achat de matériel de jardinage	91	61.07
Achat d'engrais ; achat de semences et achat de matériel de jardinage	1	0.67
Achat de semences ; achat de pesticides et achat de matériel de jardinage	2	1.34
Na	1	0.67

N= 149

Tableau A 95: Flexibilité du but

D6.3.1 ÊTES-VOUS TOUJOURS CONCENTRÉ SUR L'OBJECTIF DU CRÉDIT ?		
D631	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	43	22.99
Oui	124	66.31
Na	20	10.70

N= 187

Tableau A 96: Flexibilité de l'objectif : raisons du changement d'objectif

D632	NOMBRE	POURCENTAGE
Lorsque des coûts imprévus / situation de détresse apparaissent à la maison	40	93.02
Autres	3	6.98

N=43

Tableau A 97: Flexibilité de l'objectif : autres raisons de changement d'objectif

D632 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Na	1	33.33
besoins propres	2	66.67

N=3

Tableau A 98: Fréquence de la situation de changement d'objectif

D6.3.3 COMBIEN DE FOIS CETTE SITUATION S'EST-ELLE PRODUITE AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE ?		
D633	NOMBRE	POURCENTAGE
1	12	27.91
2	18	41.86
3	8	18.60
4	1	2.33
Plusieurs fois	1	2.33
Na	3	6.98

N=43

Tableau A 99: Impact du jardinage sur l'autonomisation des femmes

E2. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE APPORTE AUX FEMMES UN PROGRÈS ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ?		
E2	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	2	0.77
Oui	259	99.23

N=261

Tableau A 100: Impact du jardinage sur l'autonomisation des femmes : en pratique

E2.1 COMMENT SE PASSE L'AVANCEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ?		
RAISONS DE L'AVANCEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	NOMBRE	POURCENTAGE
Le revenu supplémentaire permet aux femmes de s'acquitter de leurs responsabilités en matière de procréation	255	98.46
Le revenu supplémentaire renforce le sentiment d'indépendance et de statut chez les femmes, tant au sein du ménage que dans la communauté	249	96.14
Le revenu supplémentaire est un moyen de formation de capital nécessaire à l'entrée dans d'autres activités génératrices de revenus	240	92.66
Le jardinage est un moyen de constituer un capital social en partageant leurs produits avec des amis et des voisins et en respectant leurs obligations envers les réseaux sociaux, y compris les groupes d'entraide et les congrégations religieuses.	198	76.45
Le jardinage, d'une manière importante, place les femmes à l'avant-garde de la prise de décision au niveau des ménages, leur permettant d'exercer un certain contrôle sur les modes d'utilisation et d'allocation des ressources du ménage	134	51.74

N= 259

Tableau A 101: Combinaison des responsabilités jardinage et garde d'enfants

E3. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE PAR LES FEMMES PEUT ÊTRE COMBINÉ AVEC DES SOINS PARENTAUX APPROPRIÉS POUR LEURS ENFANTS ?		
E3	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	14	5.36
Oui	247	94.64

N=261

Tableau A 102: Contribution du jardinage au développement économique

F2. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ?		
F2	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	2	0.77
Oui	232	88.89
Na	27	10.34

N=261

Tableau A 103: Réponse des jardiniers si d'autres opportunités se présentent

F3. BIEN QUE LE JARDINAGE NÉCESSITE DU TEMPS, DES COMPÉTENCES ET DES EFFORTS, ALLEZ-VOUS TOUJOURS JARDINER SI D'AUTRES OPPORTUNITÉS (TRAVAIL, ETC.) APPARAISSENT POUR VOUS ?		
F3	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	57	21.84
Oui	204	78.16

N=261

Tableau A 104: Contribution du jardinage à l'éducation, au développement et à l'emploi des jeunes

F4. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE CONTRIBUE À L'ÉDUCATION DES JEUNES, AU DÉVELOPPEMENT ET À L'EMPLOI ?		
F4	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	1	0.38
Oui	260	99.62

N=261

Tableau A 105: Contribution du jardinage à l'utilisation et à la préservation des espaces ouverts urbains

F5. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE CONTRIBUE À L'UTILISATION ET À LA PRÉSERVATION DES ESPACES OUVERTS URBAINS ?		
F5	NOMBRE	POURCENTAGE
Oui	261	100.00

N=261

Tableau A 106: Contribution du jardinage à la beauté du quartier

F6. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE CONTRIBUE À LA BEAUTÉ DU QUARTIER ?		
F6	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	2	0.77
Oui	259	99.23

N=261

Tableau A 107: Contribution du jardinage à la préservation et à l'expression culturelle

F7. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE CONTRIBUE À LA PRÉSERVATION ET À L'EXPRESSION CULTURELLES ?		
F7	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	10	3.83
Oui	251	96.17

N=261

Tableau A 108: Contribution du jardinage aux interactions sociales/cultivation des relations

F8. PENSEZ-VOUS QUE LE JARDINAGE CONTRIBUE AUX INTERACTIONS SOCIALES / LA CULTURE DES RELATIONS ?		
F8	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	8	3.07
Oui	253	96.93

N=261

Tableau A 109: Contribution du jardinage à l'organisation, à l'autonomisation et à la mobilisation de la communauté

F9. DO YOU THINK THAT GARDENING CONTRIBUTES TO COMMUNITY ORGANIZING, EMPOWERMENT, AND MOBILIZATION?		
F9	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	261	100.00

N=261

Tableau A 110: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : principales raisons

G1.1 WHAT IS THE MAIN REASON?		
G11	NOMBRE	POURCENTAGE
Indisponibilité du terrain	119	47.22
Difficulté à louer un terrain	50	19.84
absence de règlement politique	75	29.76
Autres	8	3.17

N=252

Tableau A 111: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : autres raisons principales

G1	NOMBRE	POURCENTAGE
Indisponibilité de terres ; Difficulté de louer des terres et absence de réglementation	1	12.50
Indisponibilité des terres et absence de réglementation politique	1	12.50
Difficulté de louer des terres et absence de règlement	2	25.00
Pas de sécurité avec le propriétaire	1	12.50
espace insuffisant	3	37.50

N=8

Tableau A 112: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : volonté de la municipalité de résoudre le problème

G1.2 PENSEZ-VOUS QUE LA MUNICIPALITÉ EST PRÊTE À RÉSOUDRE LE PROBLÈME ?		
G12	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	157	62.30
Oui	93	36.90
Na	2	0.79

N=252

Tableau A 113: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : solutions possibles

G1.3 COMMENT PENSEZ-VOUS QUE LA SITUATION CONCERNANT LE RÉGIME FONCIER PEUT ÊTRE AMÉLIORÉE ?		
G13	NOMBRE	POURCENTAGE
Amelioration du zonage de la planification urbaine et de l'accès et tenure des terres	81	32.14
Négociation avec des institutions publiques et privées pour la location de leurs espaces ouverts pour une longue période	51	20.24
Promotion du partenariat intercommunautaire pour faire profiter les villes de grandes zones de l'agriculture urbaine	98	38.89
Autres	15	5.95
Na	7	2.78

N=252

Tableau A 114: Contrainte de l'accès à la terre et de l'insécurité foncière : autres solutions possibles

G1.3 COMMENT PENSEZ-VOUS QUE LA SITUATION CONCERNANT LE RÉGIME FONCIER PEUT ÊTRE AMÉLIORÉE ?		
G13	NOMBRE	POURCENTAGE
Renforcement de l'urbanisme en intégrant le zonage, l'accès à la terre et la tenure et la négociation avec les institutions publiques et privées pour la location de leurs espaces ouverts sur une longue période	1	6.67
Renforcement de l'urbanisme : intégration du zonage, de l'accès à la terre et de la tenure foncière, et promotion du partenariat intercommunautaire pour permettre aux villes des grands espaces de l'agriculture urbaine	7	46.67
Négociation avec des institutions publiques et privées pour la location à long terme de leurs espaces ouverts et la promotion du partenariat intercommunautaire pour que les villes de grands espaces puissent bénéficier de l'agriculture urbaine	1	6.67
Trouver un grand espace pour les jardiniers	6	40.00

N=15

Tableau A 115: Contrainte du capital financier : principales raisons

G2.1 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE ?		
G2	NOMBRE	POURCENTAGE
Manque de crédit pour les activités agricoles	81	33.06
Manque de garanties pour obtenir un crédit auprès des institutions financières	59	24.08
Taux d'intérêt élevé des institutions financières	70	28.57
absence de période différée	8	3.27
Autres	25	10.20
Na	2	0.82

N=245

Tableau A 116: Contrainte du capital financier : autres raisons principales

G2.1 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE ?		
G2	NOMBRE	POURCENTAGE
Manque de crédit pour les activités agricoles ; manque de garanties pour obtenir un crédit auprès des institutions financières et taux d'intérêt élevé des institutions financières	1	4.00
Manque de crédit pour les activités agricoles ; manque de garanties pour obtenir des crédits d'institutions financières et absence de période différente	5	20.00
Manque de crédit pour les activités agricoles ; taux d'intérêt élevé des institutions financières et absence de période différée	2	8.00
Taux d'intérêt élevé des institutions financières et absence de période différente	1	4.00
Manque de crédit pour les activités agricoles et absence de période différée	13	52.00
absence de banque agricole	1	4.00
Difficulté à obtenir un crédit	2	8.00

N=25

Tableau A 117: Contrainte du capital financier : solutions possibles

G2.2 COMMENT PENSEZ-VOUS QUE LA SITUATION CONCERNANT LE MANQUE D'ARGENT PEUT ÊTRE AMÉLIORÉE ?		
G22	NOMBRE	POURCENTAGE
Encouragement à la formation de coopératives entre jardiniers pour accéder aux prêts	56	22.86
Adaptation des conditions d'accès aux prêts (garanties et période différée) au secteur agricole	103	42.04
Réduction du taux d'intérêt des institutions financières	69	28.16
Autres	16	6.53
Na	1	0.41

N=245

Tableau A 118: Contrainte du capital financier : autres solutions possibles

G22	NOMBRE	POURCENTAGE
Adaptation des conditions d'accès aux prêts (garanties et période différée) au secteur agricole et réduction du taux d'intérêt des institutions financières	9	56.25
Creation d'une banque agricole	6	37.50
Caution de groupe	1	6.25

N=16

Tableau A 119: Contrainte de l'accès à une eau propre et fiable : principales raisons

G3.1 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE ?		
G31	NOMBRE	POURCENTAGE
saisonnalité dans les précipitations	19	11.38
Puits d'eau peu profonde polluée	25	14.97
indisponibilité du matériel d'irrigation	117	70.06
Autres	6	3.59

N=167

Tableau A 120: Contrainte de l'accès à une eau propre et fiable : autres raisons principales

G31	NOMBRE	POURCENTAGE
Inondations	1	16.67
Lessivage en saison des pluies	1	16.67
Pas de contrôle de l'eau	3	50.00
Pas de contrôle de l'eau et du lessivage en saison des pluies	1	16.67

N=6

Tableau A 121: Contrainte de l'accès à une eau propre et fiable : des solutions possibles

G3.2 COMMENT PENSEZ-VOUS QUE LA SITUATION CONCERNANT LE MANQUE D'ACCÈS À UNE EAU PROPRE ET FIABLE PEUT ÊTRE AMÉLIORÉE ?		
G32	NOMBRE	POURCENTAGE
Appui à la sécurisation foncière pour que les jardiniers puissent investir dans l'irrigation ou la dépollution de l'eau	1	28.74
Soutien aux agriculteurs pour qu'ils puissent accéder aux prêts afin qu'ils puissent se permettre d'acheter de l'eau	115	68.86
Autres	4	2.40

N=167

Tableau A 122: Contrainte de l'accès à une eau propre et fiable : autres solutions possibles

G32 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Aider à sécuriser le régime foncier afin que les jardiniers puissent investir dans l'irrigation ou la dépollution de l'eau et aider les agriculteurs à accéder aux prêts pour qu'ils puissent se permettre d'acheter de l'eau	1	25.00
en préservant la nature	3	75.00
N=4		

Tableau A 123: Contrainte des coûts élevés des intrants : principales raisons

G4.1 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE ?		
G4 AUTRES	**NOMBRE**	**POURCENTAGE**
Peu de fournisseurs d'intrants sur le marché	75	42.37
Rupture fréquente des intrants	92	51.98
Autres	10	5.65

N=177

Tableau A 124: Contrainte des coûts élevés des intrants : autres raisons principales

G41 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Monopole du marché par le Bénin Semence	1	10.00
Aucune subvention gouvernementale	7	70.00
Pas assez d'argent	1	10.00
Mauvaise qualité des intrants ; aucune subvention gouvernementale ; et rupture fréquente des intrants	1	10.00

N=10

Tableau A 125: Contrainte des coûts élevés des intrants : solutions possibles

COMMENT PENSEZ-VOUS QUE LA SITUATION CONCERNANT LE COÛT ÉLEVÉ DES INTRANTS PEUT ÊTRE AMÉLIORÉE ?		
G41 AUTRES	**NOMBRE**	**POURCENTAGE**
Régulation des coûts des intrants sur le marché par le biais d'instruments tels que la réduction des droits de douane	54	30.51
Habilitation des entreprises à entrer dans le secteur pour réduire le prix des intrants	107	60.45
Autres	12	6.78
Na	4	2.26

N=177

Tableau A 126: Contrainte des coûts élevés des intrants : autres solutions possibles

G42 AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Démonopoliser le marché et installé une unité d'égrenage au Bénin	1	8.33
Subvention gouvernementale	5	41.67
Subvention gouvernementale et mesures d'accompagnement	4	33.33
Installer une unité d'égrenage au Bénin	1	8.33
Na	1	8.33

N= 12

Tableau A 127: Contrainte du fonctionnement du marché : principales raisons

G5.1 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE ?		
G51	NOMBRE	POURCENTAGE
Distance	7	4.02
Prix bas en général	128	73.56
Relation non fiable avec les courtiers	2	1.15
Relation non fiable avec les commerçants	15	8.62
Autres	21	12.07
Na	1	0.57

N=174

Tableau A 128: Contrainte du fonctionnement du marché : autres raisons principales

G5.1 QUELLE EST LA RAISON PRINCIPALE ?		
G51	NOMBRE	POURCENTAGE
Manqué de clients	13	61.90
Absence de contrat avec les hôtels, les restaurants et les consommateurs	1	4.76
Pas de contrôle de l'importation de légumes	3	14.29
Pas de préférence des produits locaux par les clients	1	4.76
instabilité des prix	3	14.29

N=21

Tableau A 129: Contrainte du fonctionnement du marché : solutions possibles

G5.2 COMMENT PENSEZ-VOUS QUE LE FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ PEUT ÊTRE AMÉLIORÉ LE PLUS EFFICACEMENT ?		
G52	NOMBRE	POURCENTAGE
éviter les arrangements fixes	40	22.99
Contact direct avec les commerçants	24	13.79
Accès aux marchés des autres villes	54	31.03
accès aux marchés d'exportation	11	6.32
Autres	41	23.56
Na	4	2.30

N=174

Tableau A 130: Contrainte du fonctionnement du marché : autres solutions possibles

G52	NOMBRE	POURCENTAGE
Éviter les arrangements fixes et l'accès aux marchés dans d'autres villes	1	2.44
Contact direct avec les commerçants et accès aux marchés dans d'autres villes	1	2.44
Accès aux marchés des autres villes et accès aux marchés d'exportation	3	7.32
Eviter l'importation de légumes	1	2.44
Contrat direct avec des hôtels, des restaurants et des consommateurs	8	19.51
Na	1	2.44
réglementation des prix	12	29.27
promouvoir la consommation locale	14	34.15

N= 41

Tableau A 131: Contrainte de conflit avec les voisins : identification du voisin

G.6.1 AVEC QUEL VOISIN AVEZ-VOUS UN CONFLIT ?		
G61	NOMBRE	POURCENTAGE
neighbors' gardeners	10	76.92
people in immediate outside	3	23.08

N=13

Tableau A 132: Contrainte de conflit avec les voisins : solutions possibles

G.6.2 COMMENT PENSEZ-VOUS QUE LA RELATION AVEC LES VOISINS POURRAIT ÊTRE AMÉLIORÉE LE PLUS EFFICACEMENT ?		
G61	NOMBRE	POURCENTAGE
négotiations	9	69.23
De meilleurs accords sur l'utilisation des terres et de l'eau	4	30.77

N=13

Tableau A 133: Contrainte de conflit avec les voisins : niveau d'organisation sociale pour la résolution des conflits

G.6.3 A QUEL NIVEAU DE L'ORGANISATION SOCIALE DEVRAIT-ON ORGANISER L'AMÉLIORATION DE LA RÉSOLUTION DES CONFLITS ?		
G63	NOMBRE	POURCENTAGE
Comité de direction	9	69.23
autorités locales	3	23.08
Amicable	1	7.69

N=13

Tableau A 134: Contrainte de vol et de vol

G7. CONSIDÉREZ-VOUS LE VOL ET LE VOL COMME UNE CONTRAINTE POUR LE JARDINAGE ?		
G7	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	168	64.37
Oui	93	35.63

N=261

Tableau A 135: Contrainte du manque de compétences agricoles : solutions possibles

G8.1 COMMENT PENSEZ-VOUS QUE L'ACCÈS AUX SERVICES DE VULGARISATION OU AU SOUTIEN TECHNIQUE POURRAIT ÊTRE AMÉLIORÉ ?		
G81	NOMBRE	POURCENTAGE
Adaptation des services de vulgarisation aux besoins et aux niveaux de compréhension des jardiniers	68	36.17
Développement de programmes de renforcement des capacités	110	58.51
Les deux	2	1.06
Na	8	4.26

N=188

Tableau A 136: Contrainte d'absence d'engagement des pouvoirs publiques : solutions possibles

G9.1 COMMENT PENSEZ-VOUS QUE L'ENGAGEMENT DES POUVOIRS PUBLIQUES POURRAIT ÊTRE AMÉLIORÉ ?		
G91	NOMBRE	POURCENTAGE
Legitimation de l'agriculture urbaine	53	21.12
Soutien financier à l'agriculture urbaine	180	71.71
Autres	11	4.38
Na	7	2.79

N=251

Tableau A 137: Contrainte d'absence d'engagement des pouvoirs publics : autres solutions possibles

G91AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
Légitimation de l'agriculture urbaine et soutien financier à l'agriculture urbaine	9	81.82
Pas d'intermédiaire entre le gouvernement et les jardiniers	2	18.18

N=11

Tableau A 138: Contrainte de la pénurie de main-d'œuvre : solutions possibles

G10.1 À VOTRE AVIS, COMMENT POURRAIT-ON REMÉDIER À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE ?		
G101	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	117	93.60
Oui	6	4.80
Na	2	1.60

N=125

Tableau A 139: Contrainte de la pénurie de main-d'œuvre : autres solutions possibles

G101AUTRES	NOMBRE	POURCENTAGE
L'autonomisation par le renforcement des capacités techniques	1	16.67
Sensibiliser les jeunes aux bienfaits du jardinage	5	83.33

N=6

Tableau A 140: Contrainte de maladies

G11. CONSIDÉREZ-VOUS LES MALADIES (PALUDISME, DIARRHÉE, ETC.) COMME UNE CONTRAINTE POUR LE JARDINAGE ?		
G9.1	NOMBRE	POURCENTAGE
Non	101	38.70
Oui	157	60.15
Na	3	1.15

N=261

Tableau A 141: Classement des contraintes

G12. POURRIEZ-VOUS CLASSER LES CONTRAINTES POUR LE JARDINAGE (DE 1 (LE PLUS IMPORTANT) À 5 (LE MOINS IMPORTANT)) ?					
CONTRAINTE / RANG	1	2	3	4	5
Accès à la terre et insécurité foncière	60.15	21.46	06.51	03.45	04.60
Manque de capital financier	61.69	24.90	06.13	00.77	00.38
Absence d'accès à une eau propre et fiable	19.92	18.01	09.58	08.05	04.21
Coût des intrants élevé	11.88	21.84	16.48	09.58	04.98
Fonctionnement du marché	06.51	20.31	24.14	04.98	03.45
Relations avec les voisins	02.68	01.92	03.07	02.30	04.60
Vol et vol qualifié	07.28	07.28	06.90	03.83	04.98
manque de compétences agricoles	13.79	15.71	20.69	12.64	06.90
Manque d'engagement des autorités publiques	24.52	21.07	25.67	14.18	03.83
Pénurie de main-d'œuvre	08.43	11.11	08.81	08.05	08.81
Maladies	11.49	12.64	13.79	11.11	10.73

N=261

Nous remercions toutes les personnes qui ont appuyé l'élaboration de ce rapport. Nos sincères remerciements vont à l'endroit des jardiniers de Cotonou et Porto-Novo qui ont activement participé à toutes les étapes de cette étude.

ISBN : 978-99982-0-047-0

www.aced-benin.org

ACED

Actions pour l'Environnement
et le Développement Durable